

FRANCE

FORUM

MARS 1958 - N° 9 - 150 F



Donner au gouvernement
les moyens de sa politique économique

COURRIER DES LECTEURS

Une assemblée injustement méconnue

Le forum, d'ailleurs passionnant, qui a réuni Pierre-Henri Teitgen et Léopold Senghor, paraît préconiser une option au moins contestable : la suppression de l'Assemblée de l'Union Française et son remplacement par un Conseil de la République à deux sections, l'une purement métropolitaine, l'autre consacrée à l'outre-mer.

Dans son apparence logique, ce plan ne tient pas compte des faits — et de faits que le comportement du Conseil de la République pour la loi-cadre sur l'Algérie n'illustre que trop.

Son mode de recrutement fait du Conseil de la République, quant à sa participation métropolitaine, une assemblée obligatoirement conservatrice. L'immobilisme des notables de chefs-lieux de canton s'y exprime. L'idéal politique des notaires campagnards y fleurit. Aucune de nos assemblées n'est si loin des problèmes du monde nouveau.

Qu'en résultera-t-il ? Un constant et stérile affrontement entre les métropolitains et les élus d'outre-mer ; le conflit et l'épreuve de force institutionnalisés. Non pas la confrontation de la véritable opinion métropolitaine et de l'opinion ultramarine, mais le heurt violent du colonialisme toujours vivant et des colonisés d'hier.

L'Assemblée de l'Union Française manque de pouvoirs, certes. Une gangue d'indifférence l'enveloppe et finit par la paralyser. Du moins s'y est-il dégagé un véritable esprit d'Union Française. Étudiez ses scrutins : les bulletins blancs et les bulletins bleus ne signifient jamais une coupure entre la métropole et l'outre-mer. Représentants du Parlement (élus du peuple au second degré pour les deux tiers) et représentants des territoires confondent leurs voix dans les deux camps.

Puisque l'Assemblée Nationale est bigarrée, on peut avec raison souhaiter l'existence d'un Sénat purement métropolitain. La métropole, en tant que telle, a son mot à dire. Mais, en regard, il faut une assemblée spécia-

lisée pour l'outre-mer, car cette spécialisation même crée un esprit commun. Sur ce point, l'Assemblée de l'Union Française n'a pas failli à sa mission et on se doit d'en tenir compte.

A. D..., Montfort-l'Amaury.

Trois commandements pour les parlementaires

Par hasard, j'ai lu votre revue. J'ai été très intéressé par le forum et l'éditorial d'Henri Bourbon. Si les représentants du pays veulent retrouver la confiance indispensable de leurs mandants, il faut que l'action gouvernementale soit menée avec autorité, clarté et logique ; qu'on ne laisse pas pourrir les problèmes et que les solutions soient pensées dans le cadre d'une politique à long terme, et non sous l'angle de l'électoratisme ; que l'opinion soit respectée, c'est-à-dire qu'on ait le courage de lui dire et de lui expliquer la vérité.

Les parlementaires ont-ils conscience de ces impératifs ?

A. B..., Cannes.

Encore à propos de l'École Polytechnique

N. D. L. R. — M. Albert Ducrocq nous demande de préciser qu'il est personnellement étranger au choix des photos et des légendes de son article paru dans notre avant-dernier numéro. L'une de ces photos et sa légende avaient provoqué les protestations de plusieurs de nos lecteurs, anciens élèves de l'École Polytechnique.

Nous reconnaissons d'ailleurs volontiers que la photo et la légende incriminées étaient inutilement provocantes. Mais nous avons observé, à propos de cet incident, que des opinions assez diverses s'affrontaient au sujet du rôle de nos grandes écoles. Nous nous réservons de revenir dans un prochain article sur cette importante question.

L'utilité d'une règle du jeu

Je tiens à vous adresser ces quelques lignes à propos de votre article : « La Constitution à refaire », paru dans *France-Forum* de février.

Bien sûr, tant valent les hommes, tant valent les institutions ! Mais, tout de même, il faut un minimum de règles contraignantes.

Permettez-moi une comparaison : supposez qu'au bridge on puisse faire n'importe quelle annonce, n'importe quelle enchère, sans jamais risquer aucun « contre » (ni aucune perte d'argent), croyez-vous qu'on pourrait encore jouer à ce jeu ?

Nos députés peuvent renverser les ministères sans courir aucun risque. Dans ces conditions, comment veut-on qu'ils résistent à la tentation de le faire fréquemment ?

Sans même parler de l'avantage personnel d'un député qui, en votant contre un ministère, peut escompter faire partie du suivant, il y a tout le reste : les divergences d'appréciation sur les problèmes très complexes qui se posent chaque jour, les manœuvres des partis qui ne sont pas au pouvoir ou qui, y étant, ne détiennent pas la présidence du Conseil, les manœuvres des « leaders » qui désirent y accéder, celles des intérêts privés lésés par l'action gouvernementale, la tendance naturelle à une assemblée de manifester sa puissance, etc.

S'il n'y a rien pour faire contrepoids à tout cela, le résultat est fatal.

Nous avons essayé toutes les variétés de constitutions, mais sans y insérer cette disposition indispensable, à savoir la possibilité pour le chef de gouvernement de faire appel, sans conditions, d'un vote de l'Assemblée au peuple souverain, au moyen de la dissolution.

Alors, mais alors seulement, une sorte d'équilibre s'établira entre l'exécutif et l'Assemblée chargée de le contrôler.

C'est vous dire que j'aurais préféré cette unique réforme au système compliqué et contestable qui est proposé, mais je préfère encore ce dernier système à l'absence de réforme.

J. C..., Paris.

FRANCE FORUM

COMITE DE DIRECTION :
Étienne Borne, Joseph Fontanet, Jean Lecanuet.

24 bis, boulevard Saint-Germain Paris (5^e)
C. C. P. Paris 14-788-84 Tél. ODÉon 70-83

Prix de vente au numéro 150 F
Abonnement : 8 numéros par an ... 1 000 F

SOMMAIRE

N° 9 — Mars 1958

ÉDITORIAL	Les Africains et l'Europe, par Antoine Lawrence.	3
AU FORUM	<p>Pouvons-nous pratiquer la politique économique de nos besoins?</p> <p><i>Un entretien entre Alain Barrère, Théo Braun, P.-B. Cousté, Pierre Maestracci.</i></p> <p><i>La crise actuelle, en mettant à nu certaines insuffisances de la politique de développement suivie jusqu'alors, conduit quatre experts à s'interroger sur l'efficacité de notre système économique face à la situation d'urgence que connaît notre pays.</i></p>	16
ENQUÊTE	<p>La démocratie a besoin de vérité, par André Schafter.</p> <p><i>L'opinion informée ou chloroformée?</i></p>	9
QUESTIONS D'AUJOURD'HUI	<p>● Vers l'Europe politique? par F. de Menthon.</p> <p><i>L'enthousiasme seul ne suffira pas à construire l'Europe.</i></p> <p>● Échec du révisionnisme communiste? par Marc Scherer.</p>	12 22
NOS RUBRIQUES	Couloirs et Coulisses, Les Travaux et les Jours.	
NOS CHRONIQUES	Théâtre, Cinéma, Arts, Disques.	
NOTES DE LECTURE	Revue des Livres, Revue des Revues.	

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné (Nom et Prénoms) :

Adresse :

Profession :

déclare souscrire un abonnement d'un an à la revue « France-Forum ». Je vous adresse le montant en chèque bancaire - mandat-poste - mandat-carte - versement C. C. P. PARIS 14-788-84

A le

Signature :

TARIF D'ABONNEMENTS	Ordinaire	Soutien	Le numéro
France Métropolitaine	1 000	2 000	150
Autres pays	1 100	2 000	170

● *L'Encyclique du Maréchal.* — Les adversaires de l'Europe contraignent leur chère ennemie à porter de multiples masques de dérision; un jour l'Europe est vaticane, cléricale et ressuscite les formules archaïques du Saint-Empire; un autre jour la même Europe est une machine de guerre bourgeoise évidemment montée contre le socialisme puisqu'elle impose aux six pays associés le libéralisme d'une économie de marché; il ne restait à l'Europe qu'à être technocratique, matérialiste et totalitaire à la manière des pays de l'Est.

Ce dernier pas vient en effet d'être franchi et par l'autorité la plus élevée en grade de l'armée française. La *Revue militaire générale* publie en effet, dans sa livraison de janvier, un grand texte du maréchal Juin dans lequel l'illustre soldat s'adresse aux peuples de notre vieil Occident pour les mettre en garde contre les dangers qui les menacent au temporel comme au spirituel et pour dénoncer dans un style d'encyclique l'affreux matérialisme qui pervertit intrinsèquement et intégralement le mouvement d'union et de construction européennes. Se souvenant qu'il est de surcroît académicien, le maréchal trouve deux épithètes hardies, limpides, fulgurantes pour stigmatiser ce matérialisme qu'il dit *trop dénationalisé et trop déspiritualisé*.

Le maréchal a au moins de la suite dans les idées, et le nationalisme bar-résien, qui, selon sa confiance d'une journée académique, illumina son adolescence, reste pour lui le plus haut sommet du spiritualisme. Sa conviction est sainement réaliste et ne se compromet pas, avec cette « religion du cœur » qu'il fit publiquement honte à François Mauriac de professer puisque, pour lutter efficacement contre la « dénationalisation » et la « déspiritualisation » dont nous menaçent les progrès de l'idée européenne, le maréchal, dans la même encyclique étoilée, propose de faire éclater à l'essai et en attendant mieux une modeste bombe A dans notre Sahara « polygone rêvé pour une telle expérience ».

● *Cléricalisme et stalinisme à la S. F. I. O.* — La lutte de la majorité contre l'opposition minoritaire vient de se traduire à la S. F. I. O. par l'exclusion de M. André Philip, coupable d'avoir écrit, sous le titre *Le Socialisme trahi*, un réquisitoire féroce contre la politique de M. Mollet. Jusqu'ici l'appareil de la S. F. I. O. n'était, selon le leader minoritaire, coupable que de « cléricalisme »; le voici maintenant convaincu par cette exclusion de

« stalinisme », la dictature du secrétaire général du parti n'étant évidemment qu'une manifestation particulièrement haïssable de ce culte de la personnalité dont les communistes russes eux-mêmes ne veulent plus.

Cependant que s'entrecroisent ces excommunications, M. Robert Verdier, camarade de tendance de M. André Philip, prend position pour une célébration nationale du deuxième centenaire de Robespierre, dont on sait qu'il a su faire plier l'incommodité des grands principes devant les nécessités du salut public, pratiquant ainsi une

gauche, il a pu faire son entrée à l'Assemblée Nationale à la place de M. Joseph Dumas, qui, lui, ne doit pas être un chrétien de choc puisqu'il rapporta le code de travail outre-mer.

● *Nationalisme algérien et gauche française.* — Comme il a été écrit dans un article d'*El Moudjahid*, organe du F. L. N., « la gauche française » avait demandé au F. L. N. « d'orienter sa violence et de la faire sélective », bref de renoncer au terrorisme. Les philosophes du F. L. N. répondent es qualités dans leur journal en se gaussant de ce moralisme abstrait et en répliquant que tout Français, de gauche ou de droite, combattant ou non combattant, est coupable du crime de colonialisme et par conséquent justiciable de la bombe, seule capable de racheter dans le sang le mystère d'iniquité. Cette prise de position a visiblement décontenancé les écrivains de la nouvelle gauche, surtout lorsque M. Jean Amrouche eut multiplié dans la presse française les articles expliquant, dans une langue éclatante, que, puisque le nationalisme algérien mène une guerre sacrée contre une communauté européenne qui a volé à tout un peuple ses raisons de vivre, il considérait fort logiquement qu'on ne pouvait en Algérie être Français innocemment.

Le maréchal Juin

Un « spiritualiste réaliste ».

manière de cléricalisme et de stalinisme. L'imprudent qui aurait écrit contre Robespierre quelque *Révolution trahie* se serait vu appliquer une guillotine un peu moins sèche que celle dont a usé M. Guy Mollet à l'égard de M. André Philip. Décidément une certaine gauche française ne ferait pas mal de vérifier la carte d'identité de ses héros et de ses dieux.

● *Le commissaire et l'archevêque.* — La tragédie de Sakiet a donné à l'extrême droite française un regain de vitalité et d'agression. MM. Le Pen et Dides se sont signalés par la virulence de leurs propos. L'ex-commissaire a expliqué qu'il était « un chrétien de choc » et qu'il se trouvait par conséquent hautement qualifié pour reprocher aux autorités ecclésiastiques françaises leur mollesse et leur passivité dans l'affaire algérienne. Que l'archevêque de Paris n'ait pas encore prêché la croisade contre les fellaga, cette carence fait bouillir d'indignation l'évangélique commissaire — dont on se souvient que, grâce à une liste particulièrement opportune de la nouvelle

Ces thèses qui poussent le nationalisme jusqu'au totalitarisme et au racisme (et les prémisses acceptées, la conséquence est bonne) n'avaient provoqué chez les intellectuels de la nouvelle gauche que des répliques embarrassées et qui étaient autant de défaites, lorsque Jean-Marie Domenach a écrit dans *Esprit* de février un lucide et courageux article mettant en cause la « mauvaise philosophie » des intellectuels du F. L. N. La terreur, dit-il, n'est qu'une « caricature de la force », qui ne sert « ni la guerre, ni la paix »; ce sont les théoriciens du F. L. N. qui sont coupables d'abstraction « en refusant toute réalité aux faits qui ont transformé l'Algérie dans sa population, son économie, sa mentalité depuis cent vingt-cinq ans ». Et il ajoute : « Une réalité nouvelle est née en Algérie. On n'effacera ni les orangers de la Mitidja, ni le port d'Alger, pas plus que les six millions de musulmans qui n'existaient pas lors de la conquête française, pas plus que les rochers sur la mer et le sable dans l'infini qui sont devenus la patrie d'hommes nouveaux. Il faut faire de la liberté avec ce qui est... »

Si, malgré tant de sottises sanglantes, dont Sakiet est la dernière en date, ces paroles nobles et réalistes étaient comprises de tous, on pourrait ne pas désespérer de l'Algérie nouvelle.

Les Africains et l'Europe

par ANTOINE LAWRENCE.

LA communauté européenne est au premier plan de l'actualité. Mais quelles sont les véritables dimensions de l'Europe ?

Territorialement, elle n'est qu'un petit promontoire, face aux nations géantes du XX^e siècle. Déjà, toutefois, la communauté européenne naissante étend ses limites bien au delà de ses frontières traditionnelles. Aujourd'hui, au jugement même de beaucoup d'habitants de l'Ancien Continent, l'Europe ne se cantonne plus entre l'Oural et Gibraltar, les Détroits et l'Irlande. Pour eux, l'Europe c'est aussi les terres lointaines où leurs ancêtres ont émigré et forment actuellement l'ensemble de la population, comme le Canada et les U. S. A., c'est également, à un moindre degré, les pays où d'autres émigrants se sont établis au milieu des populations autochtones. Les institutions politiques du marché commun, les travaux des constituants de Strasbourg donnent une réalité juridique à cette Europe nouvelle.

Mission nouvelle de l'Europe éternelle

Mais à cette extension des limites géographiques de l'Europe doit correspondre aussi une définition sans ambiguïté de sa vocation. L'édification de l'Europe s'est poursuivie autrefois par le moyen des armes : son histoire est jalonnée de dates qui sont celles d'événements militaires. En 1958, l'Europe dont nous voulons, c'est une Europe façonnée et bâtie pour la paix du monde, une Europe qui, une fois ses divisions surmontées, jouera son rôle pour le bien de l'humanité, une Europe indispensable aux pays sous-développés, enfin une Europe capable politiquement d'assurer l'équilibre du monde.

Cette Europe, c'est l'Europe des rayonnements techniques et spirituels, celle qui, par sa vieille philosophie humanitaire, a apporté au monde le sens des vérités universelles. C'est elle qui peut jeter les bases d'une union avec l'Afrique, prémices de la construction d'une Eurafrique, associant deux continents en vue d'un mieux être général de leurs populations.

La France, fidèle à sa vocation de lien entre les deux continents, s'est déjà engagée dans cette voie depuis 1946. En effet, elle a, dans sa Constitution, substitué à son Empire colonial une association librement consentie des peuples qui la composent. La France, avec les peuples d'outre-mer, s'est engagée dans une magnifique aventure : rassembler en une communauté animée, par la métropole des pays si

divers et si dispersés et faire de cette communauté une réalité vivante, profitable autant aux territoires qu'elle peut l'être à la métropole.

Aujourd'hui, où l'on parle de la réforme constitutionnelle et de l'institution d'une « table ronde » chargée de modifier le Titre VIII de la Constitution, tous les partis importants de l'Afrique noire française réclament la refonte de ces textes, et le R. D. A., lors de son dernier congrès tenu en septembre 1957 à Bamako, a relancé la formule d'une « Communauté Franco-Africaine ».

L'attente des hommes d'Afrique

La France, de par sa situation, est en mesure en effet de tenir entre l'Europe et l'Afrique une place inégalable. Géographiquement, il n'y a pas dans le monde d'État-Nation à présenter une aussi grande diversité physique que le groupe de territoires et pays qui composent la République française. L'humanité qui la peuple et les sociétés formées par ces populations sont à la mesure de cette diversité. Elle compte plus de 85 millions de citoyens égaux en droits.

Nous, Africains, nous souhaitons que, de l'expérience que nous tentons avec la métropole, naisse une véritable communauté à l'échelle du monde moderne, une association fructueuse pour tous. De sa réussite dépendra, pour une large part, non seulement l'avenir de l'Eurafrrique, mais encore celui de la civilisation occidentale.

La France, après la réforme du Titre VIII de sa Constitution, peut ainsi devenir l'élément dynamique de l'Europe des Six, de cette Europe que nous voyons se profiler devant nous. Notre pays trouvera alors matière à développer sa vocation naturelle et à jouer un grand rôle dans le monde.

Et, grâce à la présence, aux côtés de la métropole, des territoires d'outre-mer et singulièrement des territoires d'Afrique, la communauté franco-africaine pourra se mesurer sans crainte avec tous ses partenaires européens, qu'il s'agisse de l'Europe des Six ou des Quinze.

La France a donc un rôle primordial à jouer dans l'édification de l'Europe de demain. En serions-nous surpris ? Michelet ne disait-il pas que « les silences de la France sont les agonies de l'Europe » ?

Les Africains qui travaillent, souffrent, espèrent, attendent de la France qu'elle apporte à l'édification de l'Europe naissante non seulement la contribution de son génie politique et juridique, mais surtout son respect de l'homme, pour qui, en définitive, tout a été créé.

● Le Japon sur la voie de l'émancipation.

● Japon : le soleil se lève à Okinawa.

La crise indonésienne et la récente implantation d'une société pétrolière nipponne au Moyen-Orient rappellent aux Occidentaux les progrès de la production industrielle japonaise et ses besoins d'expansion. L'évolution politique de l'archipel est lente, et, comme l'Allemagne du Dr Adenauer, le Japon de

auront retraversé le Pacifique avant l'été prochain priveront l'économie japonaise de 150 millions de dollars annuels, soit environ quatre fois l'excédent de la balance des paiements japonais au cours du dernier exercice...

Les grèves du personnel autochtone de la base américaine de Tachikawa, près de Tokyo, s'ajoutant aux manifestations de leurs compatriotes contre les bases, expriment un rêve hors de portée : les uns protestent quand leurs employeurs étrangers licencient quelques centaines d'entre eux; les autres craignent que l'archipel ne serve de cible, comme une escadre de porte-avions, aux fusées russes; tous désirent garder les dollars et renvoyer les Américains.

Les Américains s'en vont avec leurs dollars, et l'inflation demeure. Les grandes centrales syndicales, Sohyo et Zenro, ne réussissent pas encore à paralyser le pays par leurs ordres de grèves générales : c'est que la majorité des travailleurs japonais n'est encore qu'une masse inorganisée. Mais le Sohyo dispose déjà de 3 200 000 membres, et les résultats favorables obtenus par les revendications des syndicats des gens de mer et des charbonnages ne peuvent qu'accroître bientôt leur puissance.

Le gouvernement s'efforce donc de trouver des débouchés extérieurs à une industrie complètement restaurée : les voyages incessants du premier ministre, M. Kishi, n'ont pas d'autre objectif. Il a rendu visite non seulement aux autres pays d'Extrême-Orient, mais il est allé jusqu'en Australie et en Nouvelle-Zélande, nations qui frémissent encore d'avoir failli subir la colonisation des troupes du Mikado.

Certes, le marché chinois continental est le plus attrayant de tous, et les Japonais y concurrencent déjà les Anglais. Mais la conclusion d'accords commerciaux n'a pas donné tous les avantages escomptés, et les responsables du commerce extérieur nippon ne croient pas à une progression importante des échanges au cours des années prochaines. D'ailleurs, M. Kishi n'ose pas encore reconnaître officiellement le gouvernement de Mao Tsé-Toung, et cela le gêne dans la mesure où celui-ci, lorsqu'il envoie une mission au Japon, entend bien qu'elle jouisse du statut diplomatique : en novembre dernier, des négociations pour l'établissement à Tokyo d'une délégation commerciale permanente de la Chine communiste ont été rompues pour cette raison. Enfin,

les usines de Mao sont devenues de sérieuses concurrentes dans toute l'Asie, en ce qui concerne les textiles et les produits de consommation à bon marché.

Raison de plus pour tenter de remplacer les Occidentaux partout où ils défont ou sont mal tolérés : l'Indonésie est fort instable, mais, quelle que soit l'issue de ses actuels débats intérieurs, son nationalisme ne peut que la rapprocher des autres pays asiatiques. Le Japon, par le règlement rapide des réparations qu'il lui doit, se place très favorablement pour la compétition internationale qu'ouvre le départ des Hollandais.

Il y aurait aussi l'Inde, qui peut absorber tout l'équipement industriel produit par le Japon, mais Tokyo aimerait être payé en dollars, dont le Congrès des États-Unis est avare à l'égard des neutralistes. Sur le plan de la politique extérieure, en tout cas, M. Kishi parle un langage qu'entend fort bien M. Nehru, et il se peut même que le Premier japonais ambitionne de conquérir une place aussi en vue dans le concert international que celle du Président indien. Tous deux combattent les explosions thermonucléaires, tous deux insistent sur le développement économique de l'Asie non communiste, tous deux désirent marquer leur indépendance vis-à-vis de Washington.

L'opinion japonaise, sur ce dernier point, risque même de déborder M. Kishi : l'île d'Okinawa n'a-t-elle pas des prétentions à passer pour « la Chypre du Pacifique » ? Aux termes du traité de paix nippo-américain, Okinawa est placée sous administration des U. S. A., le Japon y exerçant une « souveraineté résiduelle » qui ne se traduit par aucun pouvoir effectif. Or la population de l'île veut rentrer sous administration japonaise et le signifie aux Américains à chaque élection. En novembre dernier, le gouverneur militaire, le général Moore (responsable des 600 millions de dollars d'installations et des 55 000 Américains basés à Okinawa) modifia la constitution pour détronner à son aise M. Senaga, maire de Naha, la capitale. M. Senaga fit alors campagne pour un candidat d'extrême gauche, M. Kanéji, qui avait reçu l'appui du parti communiste japonais et du syndicat de gauche Sohyo. M. Kanéji a gagné. Son seul rival, d'ailleurs, était un socialiste non moins acerbe que lui contre les Américains. Chacun demandait au cours de la campagne électorale la fixation de la date à laquelle les U. S. A. rétro-

M. Kishi, président du Conseil japonais

Le Japon reste japonais.

M. Kishi ne craint ni le retour du militarisme totalitaire, ni le communisme (le P. C. n'a que deux députés à la Chambre basse). Une démocratie fonctionne à Tokyo, de plus en plus indépendante de ses fondateurs et tuteurs, les Américains. Pourra-t-elle, sans ceux-ci, poursuivre l'amélioration du niveau de vie général? L'évacuation, déjà commencée, des ex-occupants, pose un problème de ressources : les 100 000 membres des forces armées américaines qui stationnaient dans les îles dépensaient beaucoup sur place et distribuaient à 150 000 employés japonais 4 milliards de francs de salaires mensuels. L'un dans l'autre, les 40 000 G. I.'s qui

● Les Halles Centrales n'ont pas changé depuis Émile Zola.

Les Halles Centrales... ou un coin de l'ancienne zone.

céderaient Okinawa au Japon et leur permettraient de vivre sous l'emblème du Soleil levant.

● Réformera-t-on enfin les Halles Centrales ?

Allons tout de suite au but : il s'agit d'abord de savoir si ce chancre qui ronge le cœur de Paris... et le porte-monnaie des ménagères, les Halles Centrales, va être enfin sérieusement attaqué.

La circulation y est du style « voitures-tampons » de la foire du Trône, ou puzzle de la place de la Concorde les jours de grève de la R. A. T. P. Voitures,

camions, chariots, diables... et piétons s'entremêlent, sur la chaussée et les trottoirs, difficiles d'ailleurs à distinguer.

L'insalubrité y atteint la perfection. On voit exposées à la pluie, au soleil, à la poussière, des marchandises qui ne trouvent pas place sous les pavillons, d'ailleurs vétustes, et autres locaux commerciaux souvent mal adaptés dans ce quartier vieillot.

Le spectacle est digne, en maints endroits, des coins encore subsistants de l'ancienne zone de Paris : torchons, bris d'emballages, vieux papiers souillent encore le sol à des heures avancées du matin, avec l'agrément supplémentaire de la boue les jours de pluie.

Le désordre des ventes est inénarrable. Il existe de multiples catégories de vendeurs officiels ou tolérés, chacun pratiquant en fait toutes formes de ventes, à la commission, s'il est vendeur ferme et à la vente ferme, s'il est au mandat ou commissionnaire. En outre, les conditions matérielles rendent fort aléatoire le contrôle de la régularité des opérations, un vendeur pour le compte d'autrui pouvant par exemple se porter acquéreur, directement ou par personne interposée, de la marchandise.

La conséquence ? Elle est exactement énoncée dans la déclaration d'investiture de M. Guy Mollet, le 28 octobre dernier : « Le niveau des prix français résulte,

● La mortalité en Asie, drame humain, mais aussi tragédie économique.

françaises. Un plan effectif de réforme des Halles Centrales devrait prévoir :

1^o la création de *marchés-gares modernes* à Paris et dans les grands Centres de consommation (c'est commencé ou prévu en province, « Paris » voulant dire, bien entendu, hors Paris), et au cœur des principales régions de production (c'est aussi en route), avec unification du marché de la viande (par suppression de celui des Halles au profit de celui de La Villette), et développement, avec le concours des bouchers détaillants, d'un circuit de viande sous cellophane;

2^o une action complémentaire de *normalisation* des productions (fruits et légumes surtout) et emballages (déjà réalisés partiellement), avec groupements d'exploitants pour la vente et le conditionnement au départ ;

3^o l'institution de *bourses de ventes sur échantillons* dans les marchés-gares (transbordements supprimés et clarté des opérations, ouvertes à tous acheteurs).

Plus prudent ou plus sceptique que M. Guy Mollet dont nous avons cité plus haut les déclarations, M. Gaillard s'en est tenu, lors de son investiture, au style traditionnel : « Le gouvernement devra également provoquer la réforme des circuits de distribution. » Souhaitons que cette prudence des mots cache la vigueur prochaine des actes.

● Le luxe d'une forte mortalité...

On se casse parfois la tête pour savoir quelles sont les raisons qui s'opposent à l'amélioration du niveau de vie de quelques millions, voire centaines de millions d'Asiatiques. Puisque, par rapport au nombre des bouches à nourrir, celui des bras qui travaillent augmente deux fois plus vite et que la loi économique la plus élémentaire, qui veut que l'homme produise plus qu'il consomme, s'applique aussi à ces contrées-là, le volume des biens consommés devrait être inférieur à celui des biens produits. Or, en Asie, ce n'est précisément pas le cas, d'où appauvrissement constant et extension permanente de la misère.

Parmi les raisons de cet état dramatique des choses, le Bureau International du Travail vient d'en souligner une dans son rapport sur la condition de vie et de travail des fermiers, etc., dans les régions asiennes : la mortalité. Toute l'économie des régions à mousson

« Un sur deux mourra avant d'avoir vingt ans. »

pour une grande part, des conditions dans lesquelles fonctionne notre système de distribution. La réforme des Halles Centrales de Paris et le développement des gares-marchés, trop longtemps différés, peuvent être réalisés. »

Mais pour y parvenir il faut qu'à la bonne volonté, déjà maintes fois manifestée par les pouvoirs publics, succède enfin une authentique volonté. En effet, tout a été dit ou écrit, mais rien de décisif n'a été fait.

Ainsi, un décret-loi du 30 septembre 1953, et son décret d'application du 12 juin 1954, prévoyaient, en première étape, le transfert d'une partie des Halles vers un marché-gare de Bercy.

C'était s'engager sur la bonne voie à défaut de transfert total qui est évidemment la solution. Voilà la « bonne volonté ».

Mais la suite ? Eh bien, un décret du 24 janvier 1956, d'intention exactement contraire (avec des signatures pas toujours différentes de celles du premier texte), prévoit la modernisation des Halles *sur place*, ce qui aboutirait par l'importance des sommes engagées, à la pérennité de l'indéfendable système actuel.

Les objectifs d'une volonté réelle d'aboutir ne sont cependant plus à découvrir, après les réalisations étranges (U. S. A., Hollande...) et les études

● La zone de libre échange est-elle compatible avec la communauté économique des Six ?

engendre une sous-alimentation permanente et générale de ceux qui en vivent. Il n'y a là, certes, rien de bien nouveau ! le monde entier sait que les deux tiers de l'humanité ne mangent pas à leur faim. Sous-alimentation quantitative et qualitative, tel est le problème qu'il importe de résoudre.

Mais cette sous-alimentation a pour conséquence une mortalité telle qu'un nombre effrayant de personnes meurent avant d'être en âge de travailler. En Inde, la mortalité est de 30 ‰, et elle constitue à peu près une moyenne pour l'Asie en général. Mais ce n'est pas tellement le nombre des morts qui, du point de vue économique, détermine le désastre, c'est l'âge auquel les gens meurent. En Inde, un enfant sur quatre meurt avant d'avoir atteint un an, 40 ‰ des enfants disparaissent avant d'avoir cinq ans et un sur deux seulement parvient à vingt ans.

Ainsi, les conditions pitoyables qui sévissent dans ces pays ont pour effet d'éliminer, avant qu'ils deviennent adultes, la moitié des êtres humains qui viennent au monde. Les conséquences de cet état de choses sont désastreuses. C'est comme si la moitié des individus qui voient le jour étaient déficients, qu'ils avaient une bouche à nourrir et pas de mains pour travailler. La moitié des enfants meurent avant d'être en mesure de fournir un travail productif quelconque, et l'être qui vient au monde en Asie n'a pas une espérance de vie excédant trente ans.

Toute nation moderne industrialisée périrait à ce régime. La tragédie de la forte mortalité des populations asiatiques est d'abord humaine, mais aussi économique.

Salvador en 1951 (et encore à titre transitoire pour préparer une union douanière) !

On comprend fort bien que la Grande-Bretagne ait songé à cette formule pour se ménager des débouchés en Europe occidentale, sans renoncer à sa « préférence impériale ». L'Europe du marché commun intervient pour 14 ‰ dans ses exportations (et le Commonwealth pour 37 ‰). Or à long terme le marché du Commonwealth se contracte, tandis que la capacité d'absorption des six va croissant. A cela s'ajoutent les difficultés de la conjoncture actuelle. Le *Financial*

marché commun aux produits des pays tiers, ou bien exigerait une réglementation extraordinairement compliquée, et sans doute inefficace. Elle laisse en dehors l'agriculture et les territoires d'outre-mer. Elle ne prévoit ni harmonisation des législations, ni effort collectif pour faciliter la reconversion des entreprises et la réadaptation de la main-d'œuvre, ni institutions communautaires. Bref, tout en multipliant les pressions concurrentielles, elle nous assure beaucoup moins de garanties et d'avantages. Elle repose sur une inégalité choquante des charges et des obligations. Cela revient

● La zone de libre échange et les Six.

L'opinion publique s'est à peine familiarisée au vocable marché commun qu'on l'a priée de s'intéresser à la « zone de libre échange ». Bien peu de Français savent la particularité qui la différencie d'une « union douanière » : l'absence de tarif extérieur commun et de politique commerciale commune à l'égard des pays tiers. Ils sont en cela excusables ; cette invention d'experts n'a jamais été soumise à l'épreuve des faits. On n'en connaît qu'un seul exemple : un projet d'accord entre le Nicaragua et le San

Times prévoit qu'en 1958 l'industrie britannique aura des difficultés à se maintenir sur les marchés extérieurs : « La récession aux États-Unis et au Canada aggravera encore cette tendance, dit-il, aussi la Grande-Bretagne cherchera-t-elle l'an prochain à se créer un marché de remplacement et s'efforcera-t-elle de mettre sur pied la zone européenne de libre échange. »

Ce que l'on comprendrait beaucoup moins, c'est que les partenaires de la communauté économique européenne acceptent de se plier aux conditions britanniques : la zone de libre échange, ne comportant pas de politique commerciale unifiée, ouvrirait les portés du

à dire aux pays du continent : « Je veux bien vous vendre, mais non vous acheter. Je veux entrer dans votre club, mais non payer la cotisation. »

Qui plus est, la zone de libre échange paraît s'inspirer d'une conception fondamentalement différente de celle qui a présidé à la négociation du traité de Rome : l'essentiel du marché commun n'est pas la libération des échanges, mais la mise en œuvre progressive d'une politique économique commune. Rien de tel dans le projet britannique, dont les principes sont strictement mercantiles. La zone de libre échange n'est donc point, sous sa forme actuelle, un complément de la communauté des

Le Baron Snoy

« Les pionniers de l'Europe avec nous ! »

● La question du remboursement des honoraires médicaux bientôt résolue ?

Six, c'est véritablement « autre chose ». Les sacrifices exigés des partenaires y perdraient leur signification profonde. Rien ne nous assure qu'ils continueraient à y consentir. La « zone » risquerait donc de dissoudre la communauté, comme l'eau fait fondre un morceau de sucre.

Aussi bien l'opposition en France est

assez générale à ce projet, dans les milieux agricoles et industriels. Et nos associés sont trop réalistes pour souscrire à un tel contrat « léonin ». Les préoccupations légitimes des pays exportateurs à bas tarif et la nécessité politique d'une association étroite entre la Grande-Bretagne et le continent excluent d'autre part un refus pur et simple.

Ces contrepropositions françaises ont donc relancé la négociation, en l'orientant vers des accords très empiriques, par secteur et par produit.

L'échec de la zone de libre échange ne signifie pas l'impossibilité de surmonter certaines divergences, notamment en ce qui concerne l'agriculture. « Nous sommes des pionniers, disait le Baron Snoy, président belge du comité des experts de Bruxelles. Nous partons avec ceux qui sont prêts à partir. » La meilleure solution serait sans doute de charger la commission européenne du soin de la négociation, au nom des six pays. On peut faire confiance au réalisme des Britanniques : ils ne tiennent compte que des faits. Que l'Europe s'engage dans la voie de la réussite, et ils y viendront sûrement, d'une manière ou d'une autre.

CHARLES MORGAN OU L'INACTUALITÉ DE L'ÉTERNEL

CHARLES MORGAN, qui vient de disparaître à soixante-quatre ans, était méconnu et contesté en Grande-Bretagne, mais il avait eu en France son heure de célébrité et même de gloire dans les années qui précéderont la guerre ; les traductions de Fontaine et de Sparkenbroke étaient accueillies par un vaste public avec gratitude et ferveur. Comme tout grand romancier, Charles Morgan ne voulait être qu'un conteur d'histoires, mais le récit rayonnait par surcroît un tel luxe de poésie et de pensée qu'il nous jetait dans une sorte d'émerveillement à chaque page continuée. Notre existence nous paraissait somnambulique, incertaine entre le sommeil et la veille, tandis que les personnages de ces somptueux romans atteignaient à une prodigieuse intensité de vie et de conscience.

sacrées les institutions de la vieille Angleterre, fier d'avoir servi dans la Royal Navy, plein de méfiance pour le socialisme et les idéologies politiques modernes, ennemi déclaré du communisme, dans lequel il voyait le péché contre l'esprit. Dès lors, avouer un penchant pour l'art et la pensée de Morgan, c'était s'exposer à passer pour réactionnaire, péril que les esprits éclairés répugnent ordinairement à courir.

Charles Morgan n'était pourtant pas si bien pensant et il y avait un non-conformisme dans cet ami des balles et antiques coutumes, et, par exemple, sa philosophie de l'art, de l'amour et de la mort tenait plus du platonisme et du romantisme que du christianisme orthodoxe. Sa religion de l'art était à l'opposé du jansénisme vers lequel incline en cette matière toute religion ; Charles Morgan pensait que

Un romancier platonicien.

Après la guerre, bien que la France et la Résistance aient enrichi son œuvre romanesque de maîtres livres, vint pour Charles Morgan le temps du déclin et l'heure de l'oubli. L'estime publique allait à des écrivains plus « engagés », moins soucieux d'art pur ; la vague existentialiste portait le goût vers une littérature plus tendue et plus tourmentée ; la limpidité et la sérénité de Charles Morgan parurent fades, les palais étant accoutumés à des nourritures plus épicées. Du coup, Charles Morgan cessa d'être actuel, à supposer qu'il l'ait jamais été, car « un romancier platonicien », comme le nommait René Lalou, ne saurait jamais être couleur de temps et d'histoire.

les contradictions de la chair et de l'esprit, les déchirements des amours impossibles ont leur absolution dans le mystère d'où procède toute naissance et dans lequel s'anéantit toute mort, et cette certitude libre de désespoir et de remords est bien faite pour déconcerter les moralistes sans mystique et les métaphysiciens de l'absurde qui ont la faveur du siècle.

Puisque l'apparence doit imiter le réel, suivant la loi platonicienne, Charles Morgan est mort d'un coup comme ce Sparkenbroke dont il avait fait la parabole vivante de l'artiste selon son cœur, regagnant « cette immortalité sans rupture » que n'abolissent pas les deux mensonges de la naissance et de la mort. Que cet au-delà auquel Charles Morgan ne voulait pas donner de visage dans l'excès sans doute du respect et de l'humilité se fasse hospitalité et grâce pour ce platonicien du XX^e siècle qui a su trouver ici-bas dans la fugitive histoire des hommes tant de reflets d'éternité. ÉT. B.

● Vers la normalisation des rapports entre les médecins et la Sécurité Sociale

Les rapports entre les médecins et la Sécurité Sociale vont entrer prochainement dans une phase décisive.

La Table Ronde des honoraires médicaux, présidée par M. Bacon, a permis de dégager un certain nombre de principes sur lesquels l'unanimité des représentants de la majorité s'est faite.

Nous résumerons brièvement l'essentiel des dispositions retenues :

— des tarifs d'honoraires devront être fixés par conventions entre syndicats médicaux et caisses ;

— des dérogations pourront être admises pour tenir compte de la notoriété du praticien et des circonstances particulières dans lesquelles l'acte médical a été exécuté.

Signalons enfin que le Comité a prévu qu'au cas où les tarifs des conventions passées par les caisses de Sécurité Sociale apparaîtraient comme étant trop élevés le ministre du Travail ou le ministre de la Santé publique aurait la possibilité d'introduire un recours devant un organisme qui sera défini ultérieurement.

Mais la signature de conventions sur la base de tarifs supérieurs aux tarifs d'autorité actuels entraînera de la part de la Sécurité Sociale un sérieux effort financier. Il n'est pas exclu de penser qu'une solution puisse également être trouvée dans ce domaine.

L'opinion informée ou chloroformée ?

LA DÉMOCRATIE A BESOIN DE VÉRITÉ

DIRE que les Français se désintéressent de la politique est devenu une banalité à partir de laquelle on trace un sévère portrait de nos concitoyens, dénués de sens civique, âpres au gain, insensibles aux grands problèmes de ce temps.

Une analyse superficielle de l'opinion semble donner raison à tous les pessimistes. On découvre ainsi qu'en 1945 Ho Chi-Minh était inconnu de 66 % des lecteurs du *Parisien libéré* et de 46 % des lecteurs du *Figaro* (1). En questionnant le public, on apprend que Paul Bacon peut être ministre socialiste de l'Information, marchand de jambon ou assassin de deux chauffeurs de taxis! et qu'Aneurin Bevan est un chef indien ou un acteur de théâtre (2)...

On peut aussi constater que les Français se sont plus vivement intéressés à la guerre d'Algérie lorsque leurs feuilles d'impôts ont été menacées que lorsque la Commission de Sauvegarde publia son rapport...

Mais comment établir un réquisitoire lorsque l'on voit ces mêmes Français ardents au travail, généreux et enthousiastes devant l'aventure d'un abbé Pierre ou l'opération « Cœurs d'enfants » qui, sur un simple appel d'Europe n° 1, reçoit plus de 140 millions...

Des hommes politiques, comme Antoine Pinay ou Pierre Mendès-France, ont connu une certaine popularité lorsqu'ils étaient au pouvoir. Leur style, leur souci du contact avec l'opinion ont été certainement plus décisifs pour leur popularité que leur politique proprement dite. Il y a là matière à réflexion.

En fait, les Français semblent avoir conservé une certaine sensibilité qui s'oppose à cette impression de vieillissement et de sclérose qu'on leur attribue trop souvent. S'ils présentent cette contradiction, peut-être faut-il chercher ailleurs qu'en eux-mêmes certaines raisons de leur attitude.

Pour s'intéresser à la vie du pays et à celle du monde, il faut d'abord la connaître.

Le public français est-il informé ?

Apparemment oui. Plus de 90 millions d'imprimés sont vendus chaque semaine, depuis les quotidiens jusqu'aux mensuels en passant par les hebdoma-

dares, illustrés ou non. Pour 12 900 000 foyers on peut compter environ 11 millions de postes de radio (3) et déjà 500 000 téléviseurs. 5 200 salles de cinéma proposent les « actualités » à chaque séance. Des réseaux serrés d'informateurs et d'agences à l'affût de tous les événements maintiennent le contact avec l'univers. On a calculé qu'en deux heures une nouvelle pouvait être connue du monde entier. C'est un fait sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

Malheureusement, quand on entre plus avant dans ces merveilleuses techniques, nous nous apercevons qu'un tiers de la population du globe ne dispose que d'une seule source d'information; que, pour la France, radio et télévision — toujours dans l'attente d'un statut, — subissent le fait du Prince, d'un gouvernement à l'autre, et que la presse reste soumise à des impératifs économiques qui amènent une certaine concentration pas toujours favorable à l'indépendance d'esprit.

C'est de cette Presse dont nous voudrions parler. Nous le ferons uniquement sous l'angle de son dialogue avec le public, laissant de côté M. Del Duca aux prises avec *Paris-Journal* ou M. Boussac avec *L'Aurore*. Nous nous souviendrons cependant que l'on vend autant de quotidiens qu'il y a de postes de radio.

Quatre ans d'occupation ont soumis l'opinion à une guerre de propagande telle qu'à la Libération tout le monde a souhaité pouvoir penser et juger en toute indépendance. Le fait brut a pris une saveur nouvelle. Insensiblement la presse d'opinion disparaît, prise entre la désaffection d'une partie du public et l'augmentation de ses frais généraux. Elle fait place à une presse dite d'information. Quelques chiffres vont nous le prouver.

L'Aube et *L'Époque* ont disparu. *Le Populaire* connaît un public confidentiel et *L'Humanité*, qui comptait 440 000 lecteurs en 1947, n'en possède plus que la moitié.

Or, dans le même temps, des journaux comme *Le Parisien libéré* passent de 379 000 à 870 000 exemplaires. *L'Aurore* de 230 000 à 506 000 exemplaires; *France-soir* de 580 000 à 1 400 000, etc.

Le même phénomène s'est produit dans la presse de province.

La conquête d'un mythe

Ainsi les Français, libérés d'un esprit de parti, sont devenus les seuls juges de l'actualité, grâce à l'information objective, indépendante...

Hélas! faut-il leur dire qu'il n'y a pas de neutralité dans l'information? Que leur conquête n'est qu'un mythe?

Malgré toute la bonne volonté des journalistes, comment pourrait-il en être autrement? Songeons que, chaque jour, les agences, les reporters, les correspondants déversent bien plus de nouvelles qu'une publication n'en peut publier (la seule agence *France-Presse* fournit en 24 heures la valeur de 30 pages d'un quotidien).

Ainsi le journaliste est-il condamné à choisir les nouvelles. Suivant son tempérament, ses options politiques personnelles, l'orientation de sa Maison, il va mettre en valeur certains faits qu'il juge importants, donner à d'autres des places secondaires, passer enfin sous silence ceux qu'il considère comme négligeables.

La sélection des nouvelles, la place qui leur est donnée et les titres qui les annoncent orientent inévitablement l'information, même dans les meilleurs cas, c'est-à-dire dans les publications où nous trouvons une complète indépendance économique et politique.

On est donc amené à constater que, si la grande presse française ne fait plus naître des opinions, elle crée en revanche une mentalité.

Les quelques exemples que nous présentons ici suffisent à montrer comment un lecteur est orienté par un certain éclairage de l'événement.

L'annonce d'un satellite artificiel américain confirme le cliché de l'invulnérabilité d'Outre-Atlantique si M. Dupont lit *Le Figaro*. En opposant la présentation de cette nouvelle à celle de *L'Humanité*, nous voyons mieux comment s'affrontent ces stéréotypes que sont dans l'opinion « la puissance des U.S.A. » et « la suprématie soviétique ».

A propos de la guerre d'Algérie nous retrouvons le même jeu :

En ouvrant *L'Écho d'Alger*, M. Dupont découvre que ce sont bel et bien les fellagha qui ont tué le Père de Foucauld.

Comment on accommode un fait brut... par le choix des titres et de

Déjà les fellagha !

Raid ou opération

Ce n'est donc pas d'aujourd'hui qu'il n'y a rien à faire avec ces gens-là... Aussi est-il tranquilisé quand *Paris-Presse* lui dit que « trois tueurs » ont été abattus au cours d'une « opération ». Ces mêmes tueurs deviennent plus simplement les « tués » d'un « raid » pour les lecteurs de *L'Humanité* à qui l'on donne une nouvelle preuve de la cruauté d'une lutte où d'innocentes victimes tombent chaque jour.

Ainsi, en regardant les journaux de tendances différentes, découvrons-nous une présentation de l'actualité qui tient toujours compte de quelques « stéréotypes » qui constituent, semble-t-il, l'opinion durable (4).

En jouant de la sorte on risque de chloroformer une opinion qui ne reçoit plus d'enseignements de l'actualité. Chaque lecteur trouve, avec satisfaction, dans sa presse, la constante confirmation de sa clairvoyance et, par conséquent, de son intelligence.

Cet état de chose amène, en échange, une stabilisation instinctive du public autour de divers titres. Ainsi, sur 100 lecteurs du *Figaro*, 11 sont ouvriers, alors qu'il y en a 53 sur 100 à *L'Humanité*. De même, lorsque 38 électeurs M. R. P. lisaient *Le Figaro*, on en trouvait 7 à *L'Aurore* et 0 à *Franc-Tireur* ! Or aucun de ces trois titres n'est apparemment lié à un parti politique (5).

Sa Majesté le Public

Faire un journal comporte des servi-

tudes dont la moindre n'est pas celle de vendre. Or, pour vendre, il convient de plaire. Malheureusement, les événements donnent trop souvent à la presse le rôle de porteuse de mauvaises nouvelles, et cela n'est agréable ni pour elle, ni pour le lecteur. Que faire alors, sinon tenter d'échapper à cette difficile et austère actualité ?

C'est ainsi que l'assassinat de la crémère prend le pas sur les faits politiques ou sociaux du moment. Les premières pages de certains quotidiens valent d'être méditées à ce sujet. Parmi les hebdomadaires importants, on en trouve qui offrent 4 pages de photos et une demi-page de textes sur l'actualité pour 17 pages de crimes et d'accidents ou bien 5 colonnes d'échos pour un ensemble de 24 pages.

Pour en arriver là, il a bien fallu un public complice. A cet égard, les enquêtes sérieuses menées par de grands journaux eux-mêmes sont significatives des goûts des lecteurs. Ainsi, apprend-on que 97 % des lecteurs du *Parisien libéré* lisent les faits divers *en totalité*. Cette rubrique est également lue *en premier* par 66 % des lecteurs habituels de *France-soir*.

Public flatté, public sommeillant, produit inévitable d'une information superficielle qui place sur le même pied le fait divers crapuleux, le lancement du Spoutnik, le roman d'amour d'une princesse et la guerre d'Algérie.

Il serait instructif de dresser l'état

des informations et des commentaires sérieux donnés au public français à propos de la guerre d'Indochine, de la C. E. D. et des événements d'Algérie. Pour être exact, cet inventaire devrait tenir compte également de l'importance de la diffusion de ces textes. On resterait sans doute stupéfait devant le vide représenté par des milliers de tonnes de papier. Bien sûr le dialogue journalistes-lecteurs n'est pas seul en cause. Il faudrait aussi tenir compte des sources d'information et des influences politiques et financières, mais ceci est une autre histoire...

Ces quelques observations, quoique rapides et volontairement limitées, suffisent à nous rendre sceptiques sur les possibilités d'un renouveau d'esprit civique dans le pays par l'intermédiaire de la grande presse. Après avoir survécu à bien des difficultés économiques, elle a conquis le marché et ne semble pas disposée à abandonner ses habitudes et son « apolitisme », à moins qu'elle n'y soit contrainte par la pression d'un public devenu plus attentif et plus exigeant.

Un étonnant silence

En pensant à cela, on reste un peu déconcerté par le rôle si effacé que jouent les grands partis politiques dans la construction de l'opinion publique. Ce rôle est si discret qu'il prend l'allure d'un étonnant et extraordinaire silence, que le style désuet des campagnes

disent le contraire.

és ou tueurs ?

électorales ne risque pas de combler!

Or, pour l'homme de la rue, ce silence exprime la sclérose et l'inadaptation aux réalités de la part de partis qui semblent entièrement absorbés par des luttes byzantines étrangères aux intérêts du pays. Ainsi, là encore, n'avoir pas de politique est une manière d'en avoir une. Le silence dont nous parlons, en exprimant une coupure avec l'opinion, crée un état d'esprit, amène des jugements. A travers lui, le public se fait une image hostile des partis et des hommes politiques, puis porte un jugement analogue sur le Parlement et, à travers celui-ci, sur la démocratie. Ceci est d'autant plus regrettable qu'à l'inverse des autres le Parti Communiste a conservé ce souci de l'opinion et semble avoir bien souvent gardé le contact avec ses électeurs. Or sa propagande est parfaitement primaire, basée sur la répétition. C'est l'application du principe léniniste de rattacher à l'essentiel tous les faits de détail.

L'exemple que nous venons de donner n'est pas fait pour apaiser les appréhensions qui naissent dans notre pensée à la seule évocation du mot de « propagande ». Or il faut surmonter notre préjugé et admettre qu'il peut s'agir de la meilleure ou de la pire des choses.

La propagande devrait être la technique indispensable qui relie un groupe idéologique, un gouvernement à un peuple. Mais, par le caractère scientifique qui lui est maintenant donné,

elle peut devenir un terrible moyen d'asservissement des esprits.

Il peut cependant exister une propagande démocratique qui respecte la dignité de l'homme et sa liberté. Il s'agit alors de mettre en œuvre les techniques nécessaires à une information et à un dialogue réel entre les cadres d'un pays et l'ensemble des citoyens. C'est pourquoi nous nous indignons de voir proposer comme travail psychologique en Algérie les méthodes pratiquées au-delà du rideau de fer et généralement connues sous le nom de « lavage de cerveau ». Ainsi, paraît-il, seront rendus « à la communauté franco-musulmane... des citoyens français » (6)! On croit rêver.

Une démocratie ne saurait se contenter de citoyens préfabriqués, mais elle ne saurait non plus communiquer un idéal si elle-même en est dépourvue. C'est pourquoi la propagande reste, à nos yeux, un signe de vitalité.

Dire à ce pays, simplement, clairement, par tous les moyens modernes d'information sa véritable situation dans tous les domaines, lui montrer ses chances, c'est le réconcilier avec la politique, celle qui peut l'intéresser profondément, c'est-à-dire celle qui concerne les vrais problèmes de ce temps.

En un mot, apporter à chacun ce que Joseph Folliet appelle l'éclairage et le chauffage! Éclairer le public, c'est-à-dire l'informer en lui donnant suffisamment de nouvelles authentiques qui lui per-

mettent de juger et d'avoir des points de comparaison.

En travaillant ainsi on développe l'esprit critique et non pas l'esprit de dénigrement. On utilise enfin l'événement comme un stimulant qui provoque la réaction de l'opinion et la rend participante à l'actualité. Chauffer le public, c'est-à-dire lui inspirer un certain nombre de sentiments et d'attitudes, car il ne suffit pas d'éclairer les intelligences pour éduquer les hommes. Aujourd'hui la propagande doit prendre le nom de vérité. Dans une telle conjoncture, il n'est pas sûr que la presse elle-même, mise dans une atmosphère nouvelle, avec une opinion moins passive, ne rende, à son tour, un autre son... Tout se tient. Que ceux qui ont des responsabilités dans la vie du pays s'acharnent à rétablir le contact avec le public. Le reste viendra par surcroît.

ANDRÉ SCHAFTER.

(1) Institut d'Opinion Publique.

(2) *La Nef*, n° 67-68.

(3) Y compris les postes non déclarés!

(4) Nous comprenons les stéréotypes comme des jugements de base très simples qui constituent un peu les ressorts de l'opinion. En France, ils sont multiples, en raison des caractéristiques du public.

Ils semblent qu'ils soient formés en fonction des pressions de groupes sociaux, politiques ou religieux.

Dans les pays totalitaires, les stéréotypes sont créés artificiellement par la propagande, dont ils sont d'efficaces serviteurs.

(5) Sondages 1955, n° 3. Élections du 10 novembre 1946.

(6) Voir dans *Le Monde* du 23 janvier 1958, page 4, l'analyse de la notice officielle qui fixe les règles de l'action psychologique dans les camps d'hébergement.

AUJOURD'HUI même, 14 février 1958, je recevais une enveloppe faisant suivre mon nom d'un titre prometteur : « Président de la Commission des Affaires Étrangères de l'Europe ». J'ai voulu croire que mon correspondant ne s'était pas simplement égaré dans la nomenclature compliquée des institutions européennes, mais qu'il était bien convaincu de l'existence d'« Affaires Étrangères de l'Europe », d'une politique étrangère de l'Europe !

Nous en sommes, hélas ! fort éloignés. Même l'engagement réciproque des Six d'œuvrer ensemble à l'édification d'une économie européenne dans les conditions précisées par des traités ne suffit pas à créer une solidarité d'intérêts. Bien au contraire, celle-ci ne naîtra que progressivement d'une volonté continue se traduisant par une certaine politique européenne d'unification qui permettra seule de surmonter les obstacles provenant des structures nationales différentes, de concilier les oppositions d'intérêts, de créer une nouvelle coordination des activités à l'échelle de la communauté. Cette politique d'intégration exigera constamment des options économiques, sociales, financières, monétaires qui seront d'autant plus difficiles sur le plan de la communauté que la solidarité d'intérêts ou, si l'on préfère cette expression courante, « l'intérêt général » n'y existera encore qu'en puissance ou en vouloir, et non pas encore dans les faits. Autrement dit : comment et par qui sera « gouvernée » la communauté économique ?

LE pouvoir politique dans les communautés est partagé entre les commissions (ou la Haute Autorité C. E. C. A.), les conseils de ministres nationaux, et l'Assemblée, sans oublier l'influence qu'exerceront les syndicalistes et les professionnels qui composeront le Comité Économique et Social.

Comment s'opérera en fait la conciliation des intérêts et des doctrines, quels seront l'esprit, l'objectif, le programme qui présideront aux décisions et commanderont les grandes options ? En un mot, comment se dégagera et se précisera la politique selon laquelle seront gouvernées les communautés ?

Nous pensons que le rôle essentiel dans cette formation d'une politique européenne des communautés appartiendra à l'Assemblée, et par elle aux partis politiques.

Certes, les fonctions imparties à l'Assemblée par les traités sont modestes, mais le précédent de la C. E. C. A. indique suffisamment que les gouvernements et plus encore les commissions européennes seront conduits à s'en remettre à l'Assemblée du soin de dégager les

options fondamentales. Dès maintenant ne constatons-nous pas que les gouvernements, incapables de s'entendre sur le choix du siège des institutions, s'en sont quasi déchargés sur la future assemblée ?

Comment pourrait-il en être autrement ? Les gouvernements nationaux apporteront constamment dans les conseils la préoccupation de l'intérêt national qu'ils ont la mission de défendre ; au surplus leur orientation politique sera souvent différente. Quant aux commissions constituées par un dosage aussi exact que possible des intérêts et des partis, elles ne pourront parfois que difficilement trancher dans les limites d'ailleurs assez étroites de leur compétence. Ajoutons qu'il arrivera que les majorités qualifiées exigées au Conseil pour les délibérations importantes seront impossibles à obtenir, alors que cependant une délibération positive est nécessaire.

Il reviendra donc, croyons-nous, à l'Assemblée de jouer le rôle décisif, non certes en se substituant à l'exécutif dans l'administration de la communauté, mais en opérant les grands arbitrages qui trancheront des conflits autrement insolubles, en traçant les orientations fondamentales auxquelles seront ensuite trop heureux de se référer au jour le jour les commissions et les conseils dans l'exercice de leur pouvoir de décision.

L'Assemblée aura un double caractère. Elle sera composée de représentations nationales déléguées par les divers parlements. Elle sera également la représentation des divers partis nationaux

dont les membres se réuniront par affinité en des groupes politiques européens. Ceux-ci seront appelés à exercer l'influence dominante dans l'activité de l'Assemblée et par là sur la politique des communautés.

Il y a dix ans, nous étions nombreux à escompter que des reclassements politiques s'opéreraient sur le plan des futures institutions européennes, ou encore que des partis nouveaux se formeraient selon des critères plus conformes aux problèmes posés. Cependant, que l'on s'en félicite ou que l'on le déplore, l'Europe politique a commencé sur la base des classifications nationales d'aujourd'hui transposées vaille que vaille à l'échelle européenne. Et sans

doute ne pouvait-il guère en être autrement.

L'Europe politique n'est plus à créer ; elle est née, et déjà depuis au moins cinq ans, sous les formes d'un tripartisme faisant coopérer à la construction européenne et au processus déjà engagé d'intégration économique et politique les trois grands courants contemporains de pensée et d'action politiques auxquels, à l'exclusion des communistes, appartiennent plus ou moins nettement les divers partis de nos six pays : démocrates-chrétiens, socialistes, libéraux (par ordre d'importance numérique.)

Sans doute les critiques ont-ils beau jeu devant cette simplification.

Le groupe libéral de l'Assemblée

Vers l'Europe po

par FRANÇOIS DE MENTHON.

Après la vision romantique d'une révolution européenne...

litique ?

L'enthousiasme seul ne construira pas l'Europe

C. E. C. A., dont le président est René Pleven, se présente un peu comme la réunion de tous ceux qui ne sont ni socialistes, ni démocrates-chrétiens ; un monarchiste italien y voisine avec un radical français mendésiste ; un « indépendant paysan » français avec un libéral anticlérical belge ; un libéral allemand que nous situerions à l'extrême droite avec un libéral italien que nous qualifierions de radical de gauche. Les conceptions économiques ne constituent même pas pour eux un trait commun ; certains sont plus planistes que tous les démocrates-chrétiens, tandis que d'autres sont des libéraux très orthodoxes.

Si le groupe socialiste de l'Assemblée C. E. C. A. présente une certaine homo-

généité, dans les matières économiques et sociales qui sont de la compétence de cette assemblée, il n'y a guère de points communs sur la politique étrangère dans le groupe socialiste de l'Assemblée Conseil de l'Europe entre Britanniques, Allemands, Français.

Le groupe démocrate-chrétien présente lui aussi plus que des nuances entre ses membres à l'Assemblée C. E. C. A. Bien souvent les M. R. P. et les démocrates-chrétiens italiens ne concilient que très difficilement leurs positions avec les C. D. U. et les P. C. S. lorsqu'il s'agit de délimiter les domaines respectifs de l'initiative privée et ceux de l'organisation communautaire.

Cependant, quelles qu'aient pu être nos

réserves et quelles que soient encore nos inquiétudes, nous devons maintenant partir de ce tripartisme sommaire pour construire politiquement l'Europe.

Mais jusqu'ici l'activité politique européenne, même pour les socialistes, s'est trop développée en vase clos dans les sessions espacées des assemblées européennes et de leurs commissions. Entre la vie politique des assemblées européennes et la vie politique des parlements nationaux, il ne s'est pas produit une symbiose suffisante. Le climat y est si différent que les préoccupations majeures ne se rejoignent pas toujours de Strasbourg à Paris, ou de Strasbourg à Bruxelles, et il existe souvent un grand écart entre les sentiments ardemment

européens, pour gouverner selon les règles constitutionnelles nouvelles qui les régissent, soient sans cesse obligés de se retourner chacun vers son parlement national pour lui soumettre telle disposition dite encore « législative » ?

L'Assemblée de la Communauté a reçu expressément la mission d'élaborer des projets en vue de permettre son élection au suffrage universel direct.

Fréquemment, l'élection de l'Assemblée européenne est présentée dans une perspective qui ne nous paraît plus adéquate. Pour passer, dit-on, de l'Europe économique à l'Europe politique, l'élection au suffrage universel d'une assemblée est indispensable. Cette assemblée aurait pour tâche de « créer » l'Europe politique. On rejoint la vision romantique aujourd'hui dépassée d'une sorte de révolution européenne substituant brusquement aux souverainetés nationales un pouvoir fédéral. Je ne pense pas que cette conception puisse encore se défendre après les expériences de l'Assemblée *ad hoc* en 1952-1953 et de la C. E. D. entre 1952 et 1954. Ni psychologiquement, ni politiquement, elle ne correspond aux réalités. Une mutation brusque du national d'aujourd'hui au

De gauche à droite : MM. Christian Pineau, Maurice Faure, von Brentano et Hallstein

Une volonté de consultation réciproque.

européens de presque tous les parlementaires de Strasbourg et la tiédeur parfois pleine de réserve de leurs collègues appartenant au même parti dans les parlements nationaux.

Les partis nationaux doivent définir leur politique européenne

Jusqu'ici, en effet, la politique européenne des partis n'a consisté en général qu'à se prononcer pour ou contre l'intégration européenne. Certes, ce débat continuera, à l'égard notamment de la zone de libre-échange et de l'évolution ultérieure des institutions européennes. Mais le plus urgent maintenant est de nous placer devant les problèmes concrets que pose immédiatement le fonctionnement des communautés, telle la prochaine conférence qui se réunira pour dégager les lignes directrices d'une politique agricole commune ou les premières conséquences de l'association des pays ou territoires d'outre-mer à la communauté.

N'oublions pas surtout que le traité de la C. E. E. prévoit « la coordination des politiques générales des États membres ». C'est donc toute la politique économique que chaque parti doit reconsidérer en fonction de la communauté européenne.

Les problèmes institutionnels eux-mêmes ne sauraient demeurer longtemps en dehors de cette révision. Comment, en effet, incorporer ou superposer l'un à l'autre deux régimes constitutionnels

aussi différents que celui hérité du passé dans nos vieilles démocraties parlementaires et celui créé par les traités européens ?

A l'ancien dualisme exécutif-législatif, les communautés ont substitué le dualisme exécutif-contrôle. L'exécutif communautaire gouverne selon les règles fixées par un traité qui se présente à la fois comme une constitution, une loi organique, une loi-cadre, et permet ainsi au Conseil et aux commissions de prendre seuls par rapport à l'Assemblée de la Communauté toutes les décisions appropriées à leur tâche et aux circonstances. A l'Assemblée revient le contrôle de l'exécutif, et l'expérience de la C. E. C. A. a montré que le contrôle *a posteriori*, seul prévu au traité, se transformait aisément d'un consentement général en une collaboration constante dans la préparation même des mesures envisagées par l'exécutif ; les commissions parlementaires deviennent vite l'instrument normal et de ce contrôle et de cette consultation ; l'un et l'autre s'avèrent souvent plus réels et efficaces que dans nos parlements nationaux.

Mais, fréquemment, les dispositions de détail qui seront décidées par le Conseil de la C. E. E., selon les pouvoirs que lui confie le traité et sous le contrôle de l'Assemblée européenne, exigeraient pour devenir applicables dans tel ou tel pays, selon leur constitution interne, une loi nouvelle. Faudra-t-il que les exécutifs

fédéralisme de demain était peut-être concevable il y a dix ans; elle ne vous paraît plus aujourd'hui prévisible.

L'Europe politique a commencé à Strasbourg avec les premières assemblées européennes, elle trouvera demain un aliment plus substantiel dans le contrôle et l'orientation des nouvelles communautés économiques; elle se développera par une prise de conscience plus concrète des problèmes européens dans les partis politiques nationaux, ensuite par la formation progressive de partis européens véritables ayant une doctrine et un programme précis. L'élection au suffrage universel d'un parlement européen, à une ou, de préférence, deux chambres, se présente dans mon esprit comme l'aboutissement d'une première étape de politique européenne depuis longtemps déjà en cours, mais qui n'est pas achevée. Je souhaite que nous y parvenions en 1962, lorsque se posera la question de passer à la seconde période de transition prévue par le traité créant la communauté économique européenne.

Mais, en parlant d'une Europe politique, on entend le plus souvent une intégration politique venant compléter demain l'intégration économique, avec,

M. Dehousse préside un grand débat au Conseil de l'Europe

A l'Assemblée revient un rôle décisif.

en particulier, une seule politique étrangère.

D'abord unifier les politiques étrangères

Que des efforts doivent dès maintenant être tentés dans cette direction, nous en sommes depuis longtemps convaincus. Mais il serait naïf de s'en dissimuler les difficultés. N'avions-nous pas cru que le Pacte atlantique créait déjà une solidarité effective entre ses participants et, plus spécialement, entre ses membres européens? Nous avons compris cruellement qu'il n'en était rien. Pour notre part, n'avons-nous pas délibérément ignoré la solidarité européenne lorsqu'en 1956 nous avons considéré à tort ou à raison que nos intérêts primordiaux étaient en cause à Suez?

La première étape serait, semble-t-il, un engagement réciproque de consultation et une organisation commune et permanente à cette fin, au moins sur tous les problèmes généraux intéressant les pays de l'Europe occidentale. L'effort tenté en cette direction sur le plan de l'O. T. A. N. ne nous paraît pas incompatible avec une tentative analogue menée parallèlement sur un plan européen.

Il incombait au Conseil de l'Europe de

tenter à nouveau quelques progrès mêmes modestes en cette direction, sans qu'il soit d'ailleurs indispensable que tous les États membres acceptent de s'y engager.

Le 28 octobre 1957, l'Assemblée du Conseil de l'Europe demandait à ses ministres « de mettre sur pied un système de consultations complètes en vue d'aboutir finalement à l'élaboration d'une politique étrangère commune aux pays européens ». Elle préconisait notamment dans ce but « la création d'un groupe de hauts fonctionnaires qui prépareraient en commun les travaux des réunions périodiques des ministres des Affaires étrangères ».

La commission compétente du Conseil de l'Europe multiplie ses démarches pour convaincre les gouvernements.

Si cependant cette tentative devait échouer comme les précédentes, s'il était ainsi prouvé qu'aucun progrès effectif ne peut actuellement être obtenu dans la voie de la coordination des politiques étrangères sur le plan du Conseil de l'Europe, ce serait alors aux six nations de la communauté économique de s'orienter résolument, sans plus tarder, vers une politique étrangère qui leur deviendrait progressivement commune.

L'assemblée consultative du Conseil de l'Europe à Strasbourg

littique est née.

Pouvons-nous pratiquer la

Un entretien entre P.-B. Cousté, membre du Comité directeur des Jeunes Patrons; Alain Barrère

Pierre-Bernard Cousté

Alain Barrère

UN homme, Pierre Pflimlin, a engagé la lutte contre l'inflation dont souffre notre pays. Mais la crise qu'il affronte, les résistances qu'il doit surmonter ne mettent-elles pas à nu certaines insuffisances de la politique de développement poursuivie jusqu'à présent et certaines imperfections de l'appareil de contrôle et d'orientation de notre économie ?

A. BARRÈRE. — Avant même de se demander si la France est actuellement en mesure de pratiquer une véritable politique économique, il importe de savoir si la science économique est devenue capable d'orienter utilement une telle politique.

Certes, il s'agit encore d'une science toute jeune, qui n'a pas pris possession de toutes les données nécessaires pour aboutir à des applications totalement efficaces. Mais elle a fait depuis vingt-cinq ans des progrès appréciables. Les politiques reposant sur l'investissement, celles qui poursuivent l'expansion, celles qui prennent en considération la croissance de l'économie, sur une longue période, sont orientées par les acquisitions récentes de la science économique. Je doute cependant que cette science soit capable dès maintenant de fournir des recettes

absolument efficaces. Je ne le crois pas pour plusieurs raisons.

La première est que nous travaillons sur une matière essentiellement changeante. Les problèmes économiques ne se réduisent pas à un certain nombre de données simples, absolument fermes, à partir desquelles il est possible de rechercher une solution concrète. L'économie reste une science humaine, dans laquelle l'imprévisible est toujours susceptible de se manifester subitement sous des formes absolument inopinées : par exemple, un conflit armé ou une opération dite de pacification sont susceptibles de bouleverser les données d'un plan aussi parfaitement établi qu'il soit. Même sans prendre ces cas extrêmes, il est souvent difficile de prévoir l'apparition de phénomènes fondamentaux, qui changent les bases sur lesquelles on raisonnait. Par exemple

Politique économique de nos besoins ?

professeur à la Faculté de Droit de Paris; Théo Braun, dirigeant syndicaliste; Pierre Maestracci, directeur d'établissement de crédit.

Théo Braun

Pierre Maestracci

je ne crois pas qu'un seul économiste ait prévu en 1940 le redressement démographique auquel on a assisté à partir de la fin de la seconde guerre mondiale dans tous les pays de race blanche. Je dirai même qu'il est difficile de prévoir, d'une manière certaine, un changement de goût dans la consommation. Par exemple, l'exploitation du marché de la voiture populaire ou l'exploitation d'une découverte, comme la télévision, ou les applications de l'électronique ne sont pas aisément intégrables dans des spéculations d'ordre scientifique, orientées vers une recherche d'économie appliquée. Lorsque de telles données se sont manifestées, on peut les intégrer dans les raisonnements économiques ; mais il est difficile d'en prévoir à l'avance la manifestation.

La deuxième raison pour laquelle la science économique ne peut pas donner des prescriptions infaillibles, c'est que, science jeune, elle n'a pas encore une vue très précise non seulement des mécanismes économiques, mais encore de ce que recèle le futur. Il y a dans les spéculations économiques une grosse part d'inconnu et d'incertain, que nos techniques scientifiques ne permettent pas encore de préciser et encore moins de maîtriser.

Enfin, il est un troisième élément, particulièrement important en France : la pauvreté des instruments d'investigation. Nous disposons d'un appareil statistique trop imparfait. Certes, notre comptabilité nationale est l'une des meilleures qui existe actuel-

lement. C'est le résultat d'un travail long et patient ; et, si nous ne sommes pas encore arrivés à des solutions pleinement satisfaisantes, il y a là un secteur où des progrès considérables ont été accomplis. Toutefois, il serait indispensable que des efforts de ce genre soient entrepris dans d'autres directions.

Mais je crois qu'il faut aller plus loin. Entre la recherche scientifique et l'application, il y a un fossé considérable. L'économiste peut fournir le résultat de ses recherches ; il appartient à l'homme de gouvernement de les traduire en termes de politique et par conséquent d'en adapter les conclusions, de les appliquer en fonction de la situation générale.

Cette adaptation et cette application pratique requièrent d'abord intuition et sens politique. Mais il faut également que les hommes politiques soient au courant des conclusions auxquelles arrive la science. Or, il ne faut pas se leurrer, les hommes qui détiennent le pouvoir ont été formés à une époque qui est déjà en tout état de cause assez lointaine. Même jeunes, ils risquent d'avoir tout de même fait leur éducation économique alors que la science économique était encore à quelques pas en arrière.

Cependant il ne faut certainement pas vouloir aller trop vite, car les acquisitions de la science économique peuvent être rapidement remises en question. Ce que l'on croyait vrai aujourd'hui apparaîtra sûrement moins vrai dans dix ans. Il en est ainsi

Les enseignements à tirer des

précisément parce que la science économique est une science jeune et qu'il faut donc être prudent lorsqu'on croit parvenir à certaines conclusions.

Nous nous trouvons là devant l'éternel problème politique qui est de savoir choisir, de savoir doser, de savoir sentir les problèmes qui se posent. En résumé, je ne pense pas que la science économique puisse fournir des recettes politiques infaillibles ; mais je crois cependant qu'il faudrait que les acquisitions de la science économique soient mieux connues des hommes politiques susceptibles de les appliquer.

P.-B. COUSTRÉ. — L'analyse de ces difficultés théoriques et techniques ne doit tout de même pas nous conduire à des conclusions trop négatives. J'estime, par exemple, que l'expérience de cette institution originale de la quatrième République qu'est le Plan de modernisation et d'expansion a été très féconde et que nous avons en 1958 une connaissance suffisante des éléments économiques. Le fait qu'en France on a prévu une planification souple, comportant des objectifs généraux, et que des professionnels, des syndicats ouvriers aient été amenés avec les fonctionnaires du Plan à élaborer une certaine perspective économique me paraît très heureux. Les besoins restant considérables, ne serait-ce que ceux du logement, de l'habillement et tous ceux qui correspondent à l'évolution d'une civilisation industrialisée, l'expansion doit continuer. Or je ne conçois pas le développement de l'expansion sans des investissements, non pas réalisés par une décision strictement individuelle du chef d'entreprise, tenant compte de sa seule entreprise, mais dans un ensemble plus vaste, tel que peuvent le définir les travaux du Plan ou de certaines professions.

Le Plan n'est-il qu'un catalogue d'intentions ?

T. BRAUN. — Je serai beaucoup moins optimiste. A l'heure actuelle, personne ne connaît véritablement les ressources et les besoins de l'économie nationale. Ensuite, il ne suffit pas de connaître les besoins. Ce qui est primordial, c'est de savoir, en fonction des besoins, les moyens dont on dispose pour les satisfaire. Je prends pour me faire comprendre, un exemple dans une région que je connais. Pendant six ans, on a équipé l'industrie locale du bâtiment en main-d'œuvre, en moyens, pour arriver à faire les 4 000 logements nouveaux jugés nécessaires chaque année. Puis le Parlement adopte la loi-cadre sur la construction qui prévoit des crédits correspondant à 8 000 logements en cinq ans. Voilà des contradictions qui ne peuvent être admises. Je conclus qu'actuellement le Plan français, parce que ne reposant pas sur des données politiques générales, aboutit à n'être qu'un catalogue d'intentions, ce qui n'est pas suffisant.

A. BARRÈRE. — Le Plan n'a pas été simplement un catalogue d'intentions. Il a tout de même réussi à donner une orientation à la politique de modernisation et d'expansion.

Nous sommes passés successivement par deux stades : le premier a consisté à donner au pays un appareil productif moderne afin de permettre d'obtenir une production nationale plus élevée avec un effort moindre. Lorsque cet objectif a été, non pas pleinement réalisé, mais déjà partiellement réalisé, on s'est aperçu que l'on pouvait, tout en poursuivant l'effort initial vers une plus grande production, orienter l'économie vers le développement de la consommation. Cela a été la politique d'expansion qui tout de même a donné des résultats. N'oublions pas que la France obtient actuellement, dans l'élévation de sa production, des pourcentages qui sont parmi les plus élevés que l'on connaisse.

T. BRAUN. — Il ne faudrait pas mélanger les problèmes. En vérité, pour les entreprises nationalisées et les investissements publics, le Plan a été plus qu'un catalogue de vœux. Mais, dans les autres secteurs, il n'a pu empêcher un déséquilibre total sur tous les plans : déséquilibre entre la production et la consommation, déséquilibre entre l'importation et l'exportation, déséquilibre entre l'épargne et les investissements, déséquilibre entre la province et Paris, déséquilibre entre la métropole et les T. O. M. Si le Plan avait joué son rôle, il aurait dû servir avant tout à rétablir l'équilibre dans ces divers secteurs.

A partir du moment où l'on a consacré des sommes importantes à la guerre d'Algérie, par exemple, il aurait fallu mettre notre économie en accord avec la politique suivie. En définitive, le pouvoir politique poursuit ses objectifs propres en dehors de toute considération économique, et le Commissariat au Plan établit ses prévisions en dehors de toute considération politique. Jamais on n'arrivera dans ces conditions à éviter les déséquilibres que j'ai dénoncés. Au contraire, je pense que le Plan devrait être élaboré en fonction des objectifs que le pays s'est assignés : je ne vois pas comment il peut en être autrement. Je prends encore d'autres exemples. On a signé le traité instituant la communauté économique européenne : il faut désormais prendre les mesures nécessaires pour entrer dans ce traité dans les meilleures conditions. J'ai assisté l'autre jour à la conférence de la Table Ronde : quand j'y ai entendu dire que le Plan part de l'hypothèse que le budget militaire ne sera pas supérieur à ce qu'il était avant 1954, c'est-à-dire avant la guerre d'Algérie, je n'ai pas pu considérer, permettez-moi de le dire, que ce que l'on nous proposait méritait le nom de plan ! Voilà le problème.

A. BARRÈRE. — Ce qui me paraît surtout discutable dans le Plan, c'est moins son rôle pour la période passée, où il a tout de même permis d'atteindre un certain nombre d'objectifs appréciables, que la manière dont on lui pose les problèmes à résoudre pour les années à venir. Nous péchons, à ce point de vue, à la fois par manque d'imagination et par timidité. Je prends un exemple. Un des ouvrages parmi les plus réputés, paru il y a trois ou quatre ans, pose le problème économique français en fonction de la politique à suivre pour réaliser le plein emploi de la main-d'œuvre. Ce problème me paraît vraiment retardataire et aujourd'hui complètement dépassé. Il ne s'agit pas simplement de savoir comment nous allons donner un emploi à une main-d'œuvre qui va aller en s'accroissant, il s'agit de savoir, dès maintenant, comment nous allons pouvoir élever le niveau de vie d'une population qui croît rapidement, beaucoup plus rapidement qu'on ne pouvait le prévoir il y a quinze ans. Or ce sont deux problèmes différents. Lorsqu'il s'agit simplement de trouver un emploi pour une main-d'œuvre donnée, il suffit de créer un certain nombre d'occupations, pouvant être obtenues par des moyens tout à fait arbitraires et très variés. Par exemple, on raconte que, pendant la grande dépression aux États-Unis, on occupait un certain nombre de personnes à reproduire des maquettes de cathédrales ou de monuments publics. Il s'agissait là uniquement de leur trouver un « job », une occupation. Aujourd'hui, ces « plaisanteries »-là sont révolues. Il s'agit de doter d'un équipement productif une population active qui va devenir de plus en plus nombreuse chaque année. Nous avons donc un effort d'investissements considérable à faire, et je ne pense pas que l'on puisse se fier uniquement à l'initiative privée, qui cherchera des productions immédiatement rentables ne coïncidant pas nécessairement avec les productions les plus utiles, en fonction du problème à résoudre. Il

succès et des échecs du Plan.

me paraît donc absolument indispensable de prévoir dans notre plan non seulement les exigences d'un équilibre à réaliser dans l'immédiat, mais encore les possibilités d'équipement de l'économie en fonction du volume de main-d'œuvre qui ira s'accroissant et du volume de la population consommatrice qui, lui aussi, s'accroîtra encore plus fortement. Je pense donc que, si nous avons péché dans l'élaboration des plans français, c'est peut-être plus par un retard de conception que par un défaut d'information.

P. MAESTRACCI. — Si j'ai bien compris, vous considérez que le problème du plein emploi est dépassé en France, ou plus exactement inactuel. Car on ne peut pas dire qu'il soit dépassé aux États-Unis, par exemple. En France même, si le chômage n'est pas à craindre dans un avenir proche, on peut redouter une réduction des horaires de travail se traduisant par une réduction du pouvoir d'achat des salariés. Malgré l'optimisme qu'autorise l'élan vital de l'économie française, le risque de récession existe, en raison même des nécessités de la politique anti-inflationniste et de la tentation pour certains de sacrifier le plein emploi à la stabilisation.

Donc, le plein emploi reste un objectif essentiel d'une politique à long terme, surtout si la conjoncture nécessite une certaine déflation.

A. BARRÈRE. — Quand je dis que le problème du plein emploi me paraît aujourd'hui dépassé, c'est, je le précise, en ce sens que je crois qu'un problème plus vaste nous est désormais posé. Une politique de développement économique à long terme suppose évidemment la solution du problème du plein emploi. Mais, dans une politique qui ne vise qu'au plein emploi, il s'agit simplement de trouver des débouchés suffisants pour justifier la pleine utilisation de l'équipement et de la main-d'œuvre actuellement disponibles. Au contraire, dans une politique de développement économique à long terme, il s'agit essentiellement d'accroître la capacité de l'appareil de production nationale pour accroître le bien-être par tête, ce qui implique évidemment l'utilisation complète de la main-d'œuvre disponible, mais encore quelque chose de plus ! Ce problème se complique encore lorsqu'on se trouve en présence d'une population qui s'accroît, comme c'est le cas en France.

Remédier aux vices de structure et rétablir l'équilibre de notre économie

P. MAESTRACCI. — Je crois que, si on voulait tirer les enseignements de ces dix dernières années de planification, on pourrait dire, en gros, que le Plan tel qu'il a été pratiqué en France a été un succès, quant à la réalisation de certains objectifs de production et à l'amélioration globale du niveau de vie. Mais il a été un échec dans la mesure où, bien que ce fût un de ses objectifs essentiels, il a été impuissant à remédier aux vices de structure de l'économie française. L'explication de cet échec doit, en dehors de certaines erreurs de conception et d'orientation, être trouvée principalement dans le fait que notre planification a été une planification libérale, largement indicative et utilisant des méthodes très souples. Si l'on met à part les secteurs nationalisés, les secteurs très concentrés où les leviers étaient dans les mains des autorités planificatrices, les indications du Plan n'ont pu se diffuser que de façon très imparfaite dans le reste de l'économie.

La conséquence de ce succès et de cet échec, c'est que tout n'a bien marché que tant que le Plan s'est développé dans une conjoncture favorable et tant qu'il était porté par elle. Favorable, la

conjoncture ne l'était d'ailleurs qu'en apparence, puisqu'elle reposait sur un équilibre instable fondé sur la superposition et la compensation de deux déséquilibres fondamentaux : le déséquilibre budgétaire et le déséquilibre de la balance de comptes. Si l'expansion a pu se faire un certain nombre d'années dans la stabilité, c'est précisément au détriment de la balance commerciale qui a dû régler les frais de la politique d'expansion dans la stabilité.

Bien entendu, cette politique n'a fait qu'aggraver la crise structurelle du commerce extérieur, et, quand, voyant notre situation aujourd'hui, on se souvient que l'un des objectifs du premier plan de 1946, révisé en 1948, au moment du Plan Marshall, était d'obtenir l'équilibre du commerce extérieur, sans aide étrangère, en 1952, la date d'expiration du plan Marshall, on est malheureusement obligé de constater que le problème fondamental reste inentamé ! Il s'est même aggravé du fait que, nos conditions d'approvisionnement en matières premières étant restées pratiquement inchangées, chaque progrès dans l'expansion retentit immédiatement sur les besoins d'importation.

T. BRAUN. — Pour moi, l'essentiel est actuellement le rétablissement de l'équilibre économique.

Le premier objectif à poursuivre, selon moi, c'est donc une meilleure exploitation des investissements et l'orientation vers l'exportation du surplus de production que nous aurons réalisé. Ce qui suppose la mise en œuvre de diverses actions qui peuvent être précisées par le Plan, des économies sur les importations, une sélectivité dans les investissements privés et publics ; ce qui suppose également que soit levée l'hypothèque de la guerre d'Algérie.

Le second objectif, c'est de juguler la hausse des prix intérieurs, car, si on n'y parvient pas, nous ne rétablirons pas l'équilibre économique et, ce qui est beaucoup plus grave encore, nous aboutirons à une nouvelle diminution de nos exportations.

P.-B. COUSTÉ. — Il y a un déséquilibre sur lequel j'ai quelques raisons de pouvoir répondre avec une relative compétence, c'est le déséquilibre import-export. Nous sommes, au point de vue de la balance générale de nos comptes, dans l'état d'une nation qui est sous-industrialisée, parce que nous ne transformons pas nos exportations. Nous exportons trop de produits bruts. D'ailleurs, d'une manière très générale, le Français n'est pas exportateur, n'apprend pas de langues et ne voyage pas assez, et les professions elles-mêmes ne sont pas organisées pour l'exportation. Mais je suis persuadé que les mesures actuellement prises par les pouvoirs publics pour inciter à l'exportation sont de nature à changer véritablement la mentalité des chefs d'entreprise.

P. MAESTRACCI. — La crise d'aujourd'hui, en mettant à nu les insuffisances de la politique de développement poursuivie jusqu'à présent, nous oblige à un examen de conscience et à un choix — choix jusqu'à présent éludé —, puisqu'en raison de la tension inflationniste et de la pénurie des devises il est impossible de poursuivre la politique d'expansion dans les conditions antérieures. Que faire ? Logiquement, on peut envisager deux grands types de solutions. Le premier consiste en fait à donner la priorité à la stabilité sur l'expansion. Il utilise des méthodes libérales et globales (et qui restent encore d'esprit libéral quand elles sont autoritaires, parce qu'elles sont globales) : compressions budgétaires, tour de vis fiscal, restrictions de crédit, blocage des prix.

Cette politique est nécessairement insuffisante. D'une part, elle

Les conditions techniques et politiques

agit surtout sur un des éléments du déséquilibre, la demande publique, mais non sur l'élément de consommation privée, puisqu'elle tend à bloquer les prix pour maintenir le pouvoir d'achat. D'autre part, sur le plan économique, elle a de graves inconvénients, puisque, compte tenu de la structure du budget et de l'importance des dépenses incompressibles, de l'importance aussi des dépenses impératives, au moins dans le cadre d'une politique donnée les dépenses militaires, elle tend à sacrifier précisément les éléments que l'on peut réduire de façon sensible sans s'exposer à des réactions ou à des inconvénients immédiats, c'est-à-dire les investissements essentiels à l'expansion économique.

Le deuxième type de solution qui paraît, rationnellement tout au moins, le plus adapté au souci de rétablir la stabilité monétaire, sans compromettre le développement économique, consiste à s'attacher d'abord à maintenir l'expansion dans son mouvement, sinon dans son rythme, et pour cela à ne choisir parmi les moyens de rééquilibre que ceux qui sont compatibles avec la poursuite de l'expansion. Il faut donc préserver les investissements publics et privés productifs et l'approvisionnement en matières premières. L'effort de compression devra au contraire porter sur la consommation publique et surtout sur la consommation privée afin de libérer à la fois de l'épargne et des produits exportables. Pour atteindre ce résultat, il faut agir d'abord sur les revenus. Comme l'augmentation de la fiscalité directe a d'étroites limites dans notre système fiscal, il faudra recourir à des formules d'épargne forcée ou dirigée. Il faudra aussi agir sur les prix par l'application temporaire de taxes de consommation sur les produits non indispensables et dont l'exportation doit être développée.

Or ce type de solution, qui, à mon sens, est le seul qui soit vraiment adapté au problème français actuel, solution d'austérité, mais d'austérité temporaire, parce qu'organisée, est aussi celui qui, politiquement, est le plus difficile à pratiquer. D'abord, les pouvoirs publics et l'Administration y sont peu préparés. Ensuite, les sacrifices et les disciplines qui, dans cette politique, seraient imposés à l'ensemble de la population et aux entreprises ne peuvent l'être que par un gouvernement fort, ne reculant pas devant certaines méthodes, donc un gouvernement assuré d'une doctrine ferme, d'une majorité cohérente et d'une certaine stabilité. Nous en sommes loin, hélas ! au moins à certains égards, mais je crois que c'est dans la mesure où nous serons un jour en état techniquement et politiquement de pratiquer une politique de ce type que nous parviendrons à éviter que la politique d'expansion planifiée ne capote au moindre accident de conjoncture.

Pour que le pays participe à la politique de redressement

T. BRAUN. — Pour nous, salariés, ce qui est important, c'est que, s'il y a des mécanismes à instituer, des actions à engager pour rétablir certains équilibres, nous puissions avoir des moyens de contrôler leur application effective. En effet, quand on parle d'austérité, il s'agit de savoir de quoi on parle. Il doit parfois y avoir une politique d'austérité, nous sommes bien d'accord, car, dans n'importe quel pays, même en démocratie populaire, il y a des circonstances où il faut faire jouer certains mécanismes pour rétablir l'équilibre économique. Mais à condition que tous partagent équitablement, ce qui ne signifie pas dans une proportion semblable, cette austérité, et que nous puissions contrôler les sacrifices de chacun. Nous voulons donc des réformes de structure qui permettent effectivement aux travailleurs d'être associés à la vie économique du pays, et c'est là un problème essentiel. Cette réforme faite, d'autres mesures deviennent possibles : un certain

blocage des salaires au-delà d'un niveau à déterminer, par exemple, permettant leur utilisation dans la construction de logements ou dans les sociétés de développement régional. Nous sommes pour une politique d'épargne, à condition d'avoir un contrôle sur les investissements et leur orientation.

P.-B. COUSTÉ. — En ce qui me concerne, j'ai déjà dit que je me félicitais de ce que les professions aient été associées à l'élaboration du Plan ; et, quand j'ai parlé des professions, j'ai précisé que, dans ma pensée, il ne s'agissait pas des seuls chefs d'entreprise, mais aussi des représentants des syndicats ouvriers. Je suis de plus en plus persuadé, surtout au moment de l'entrée de la France dans la communauté économique européenne, qu'il faut associer les syndicats ouvriers à l'élaboration de la politique économique. Car je ne vois pas comment, demain, un chef d'entreprise pourrait, par exemple, sans donner d'explication à son personnel dans le cadre du comité d'entreprise, arrêter certaines fabrications ou implanter ailleurs une usine nouvelle. Au reste, je ne crois pas qu'il y ait une politique économique de droite et une politique économique de gauche. Je me refuse à entrer dans des querelles de doctrine. Nous sommes dans un pays où les structures sont ce qu'elles sont. Mais, à l'intérieur de ces structures, il vaut indéniablement mieux connaître les données économiques et agir en conséquence, et cela me paraît vrai de tous les centres de décision, au niveau des pouvoirs publics comme à celui de l'entreprise, au niveau des professions comme à celui des syndicats.

T. BRAUN. — Participer à l'élaboration du plan est insuffisant. Certes, il existe actuellement un certain nombre de textes qui prévoient, au moins sur le plan juridique, la participation des syndicats à diverses institutions où s'élaborent des décisions économiques. Les syndicats sont ainsi représentés non seulement dans les commissions du Plan, mais aussi au Conseil Économique et dans d'autres organismes. Ce que nous demandons toutefois, c'est de participer non pas seulement à l'élaboration, mais à l'exécution, et d'être partie prenante pour les moyens mis en œuvre afin d'aboutir au plan que l'on s'est fixé. C'est pour nous l'essentiel. Je prends un exemple pour illustrer ma pensée : nous participons aux commissions des économies régionales. Tant qu'il s'agit de recherches, de fixer un programme, on admet notre présence. Mais, quand il s'agit des sociétés de développement, organismes financiers qui doivent réaliser les plans des commissions des économies régionales, on exclut la participation ouvrière. Ce que nous demandons n'est pas simplement de participer à l'élaboration de l'objectif à atteindre, mais aux moyens mis en œuvre et au contrôle des moyens mis en œuvre.

Quant à parler d'une politique économique de gauche ou de droite, moi, je ne sais pas ce que cela veut dire. En France, on a l'habitude de classer la gauche et la droite suivant que l'on est cléricale ou anticléricale ! Si, au contraire, on veut arriver à classer les hommes de gauche et de droite en supposant qu'à droite se trouvent les libéraux et qu'à gauche se trouvent les planificateurs, j'admettrais cette classification. Mais une économie de plan suppose que l'on dote celui-ci des moyens nécessaires pour réaliser les objectifs qu'on lui assigne. Elle suppose aussi une association de l'ensemble du peuple à la réalisation de ce plan. Ainsi, si l'on veut actuellement atteindre l'objectif de redressement de la balance des comptes, un préalable psychologique doit être réglé : faire comprendre à l'ensemble de la population ce dont il s'agit, et qui est absolument ignoré. Faute de quoi on n'atteindra difficilement les objectifs du plan.

d'une solution adaptée à nos problèmes.

P. MAESTRACCI. — Il me paraît nécessaire de préciser ce que j'ai voulu dire tout à l'heure par politique d'austérité. A partir du moment où nous sommes dans une situation de crise qui provient du fait que les Français consomment plus qu'ils ne produisent, toute solution de retour rapide à l'équilibre implique nécessairement une certaine austérité. Comment cette austérité sera acquise, imposée par l'action de forces incontrôlées ou, au contraire, dirigée avec le souci de la justice sociale ?

Pour moi, si l'on veut que les sacrifices nécessaires soient compa-

économie collectiviste planifiée, où il est résolu par des injonctions émanant de l'autorité centrale pour comprimer la consommation, afin de dégager une épargne disponible, autoritairement affectée à telle ou telle catégorie d'investissements.

Dans le système économique qui est le nôtre, le problème se pose différemment, en ce sens que nous nous refusons à établir des contraintes absolument autoritaires pour comprimer d'une manière aveugle la consommation, afin de dégager cette épargne et l'affecter d'une manière également autoritaire à telle ou telle

Le problème de fond est de concilier une direction économique efficace et la sauvegarde du minimum d'autonomie de décision qui constitue un élément essentiel du bien-être, fait de données matérielles, mais aussi psychologiques.

tibles avec le maximum de justice sociale, il faut que la politique de redressement soit effectivement dirigée. Il faut que l'action dans le domaine du budget, du crédit, de la fiscalité, des prix soit sélective. Ce que je crains c'est que, si la politique de stabilisation et d'austérité n'est pas étroitement dirigée, nous n'arrivions finalement à la stabilisation peut-être, mais à une situation d'austérité beaucoup plus sévère, parce qu'anarchique et injuste. Il en sera ainsi si la réduction des investissements publics et privés, du fait des économies budgétaires, de la réduction des marges d'auto-financement, de l'expectative des entrepreneurs et des capitaux, précipite la récession. Il en sera ainsi également si une rupture d'équilibre entre la politique des prix et celle des salaires institue le rationnement par l'argent.

A. BARRÈRE. — Qu'il s'agisse de promouvoir une politique, qui ne se borne pas seulement au plein emploi, mais soit une véritable politique de développement économique, ou qu'il s'agisse de la question actuelle du rétablissement de l'équilibre économique, il faut toujours savoir dans quelle mesure on peut comprimer la consommation pour dégager l'épargne nécessaire à l'augmentation de l'équipement. C'est un problème qui se pose dans toute économie. Il se pose dans une économie capitaliste, où il est résolu par le jeu du taux de l'intérêt et du salaire. Il se pose dans une

catégorie d'investissements. En utilisant une politique sélective, il est bien évident que nous nous condamnons dans l'immédiat à une moindre efficacité ; mais nous laissons au système plus de souplesse ; et, peut-être, au prix d'un certain nombre d'imperfections, laissons-nous tout de même aux individus une plus grande autonomie et une plus grande liberté.

Or, le bien-être étant un tout et faisant état non seulement d'éléments matériels, mais aussi d'éléments psychologiques, je ne crois pas que l'individu gagne à être soumis à des contraintes tellement fortes qu'il perde toute autonomie, comme cela se produit lorsqu'on lui impose une compression de la consommation en vertu de normes qui ont été déterminées par une autorité centrale. Le problème de fond est donc de savoir non pas tellement si nos structures économiques présentent un certain nombre d'imperfections sur le plan abstrait comme sur le plan logique, mais comment elles devront être aménagées pour répondre à une double exigence essentielle : d'une part, permettre d'établir une planification souple sans doute, mais satisfaisant avec efficacité aux exigences d'un développement économique à long terme ; d'autre part, assurer aux individus la sauvegarde du minimum d'autonomie de décision nécessaire, afin que les orientations de l'économie demeurent accordées à leurs désirs d'hommes.

Échec du révisionnisme communiste ?

AUX DÉSESPÉRÉS DU MARXISME-LÉNINISME LE RETOUR
AUX SOURCES N'OFFRE PAS UNE RÉPONSE SATISFAISANTE

TANT que vécut Staline, il était entendu qu'il n'y avait pas d'autre « marxisme » que celui de Staline. Cette infrangible certitude assurait le confort intellectuel de tout le monde, ou presque. Ceux qui tenaient le communisme pour la jeunesse du monde et la religion de l'avenir étaient satisfaits d'avoir un Dieu vivant, à tout le moins un prophète inspiré, et un culte, et une liturgie — et une patrie par-dessus le marché, l'U. R. S. S. Ceux à qui le communisme faisait horreur n'étaient pas moins satisfaits de confondre dans la même abomination Marx et le marxisme, Staline et le communisme — et la politique des Soviétiques par-dessus le marché...

Il y avait bien ici ou là quelques esprits libres et honnêtes pour s'interroger, en historiens et en philosophes, sur les vicissitudes et les mésaventures du marxisme. Pourquoi, dès 1924, s'était-on mis à délaisser le marxisme pour exalter le marxisme-léninisme ? Cette évolution du vocabulaire marquait-elle un enrichissement de la doctrine ou déjà une falsification ? Pourquoi, à mesure que le pouvoir temporel de Staline se faisait plus pesant, devint-il de mode et de rigueur de réciter le catéchisme du marxisme-léninisme-stalinisme ? Que signifiaient ces complications cascadantes du langage ? Continuité évolutive d'une tradition philosophique et politique ? Supercherie ou hypocrisie d'un imposteur avide de puissance despotique et totalitaire ? Était-ce encore Marx que l'on révérait en Staline ? Était-il, d'ailleurs, tellement nécessaire de révéler Marx, lui qui disait avec humour qu'il n'était pas marxiste ?

Et pourquoi fallait-il croire en l'infailibilité de Staline, seul définisseur de la foi, alors que ce même Staline avait, lors d'une controverse célèbre, proclamé que le marxisme ne comporte pas de thèses ni même de conclusions figées et définitives ?

Naturellement, toutes ces questions d'intellectuels trop curieux passaient, à l'époque stalinienne, pour fariboles de petits-bourgeois ou sacrilèges de dévotionnistes...

Le trouble jeté dans le monde communiste par les décisions du XX^e Congrès, puis par les événements de Pologne et de Hongrie a eu le mérite insigne de permettre à des communistes éminents et à d'illustres « compagnons de route » de s'interroger à leur tour sur les fondements de leur foi. Leur aventure marque assez bien les limites qu'ils n'auraient pas dû dépasser dans la « révision » du communisme : tous ont éprouvé que leur ambition était excessive et leur tentative funeste à leur tranquillité.

Wolfgang Harich, un philosophe ingénieur

L'un des premiers à ne pas comprendre le véritable sens de la déstalinisation fut un professeur de philosophie de l'Université de Berlin-Est, Wolfgang Harich. Très sincèrement, ce philosophe ingénieur, communiste chevronné, crut que le temps de l'honnêteté intellectuelle était arrivé. Dans une belle lettre adressée à la direction du Parti au nom d'un groupe important de militants, intellectuels ou non, il osa demander la réforme des méthodes de discussion au sein du Parti et la révision de certaines positions doctrinales trop éloignées du marxisme-léninisme. Aussitôt lue, sa lettre lui fut imputée à crime : le professeur alla en prison. Ainsi finit le dialogue de la déstalinisation en Allemagne de l'Est... On a su toutefois que les étudiants de Berlin-Est, qui avaient déjà, en juin 1953, manifesté leur dégoût des mœurs du Parti, continuent de voir en Wolfgang Harich un maître qu'il ne faut pas renier. Cela, la police ne peut pas l'interdire.

Deux autres témoignages sont venus, coup sur coup, illustrer l'effort de critique et de révision du communisme tel qu'il est : le volumineux mémoire justificatif d'Imre Nagy, qui fut président du Conseil hongrois pendant l'insurrection d'octobre 1956, et l'ouvrage d'analyse idéologique et historique de Milovan Djilas, ancien compagnon de

lutte de Tito et l'un des créateurs du régime communiste en Yougoslavie (1).

Nagy, un communiste ennemi de la démesure

Le mémoire d'Imre Nagy, publié

(1) Imre Nagy, *Un Communiste qui n'oublie pas l'homme*, traduction d'Imre Laszlo, précédé de « Portrait d'Imre Nagy », par François Fejtő. — Milovan Djilas, *La Nouvelle Classe dirigeante*, texte français d'André Prudhommeaux. (Ces deux ouvrages ont paru dans la collection « Tribune Libre », chez Plon, en octobre-novembre 1957.) — Dans la même collection est publié, avec une préface de Raymond Aron, le dossier complet de *La Révolution hongroise, Histoire du soulèvement d'octobre*.

Les statues de Staline ont été abattues, mais non "la prison du système".

clandestinement en Hongrie en 1957 par les amis du réprouvé sous le titre *Pour la défense du peuple hongrois*, est présenté en français sous un autre titre, moins banal et plus évocateur : *Un Communisme qui n'oublie pas l'homme*. On ne peut se retenir, à mesure que l'on tourne les pages, de penser à un autre titre, plus bref : *Gageure*. Sans doute ce communiste est, dans le vrai sens du mot, un modéré, c'est-à-dire une intelligence qui se méfie de la démesure. Sans doute aussi ce communiste, qui sait Lénine (et Boukharine) par cœur, se veut au service d'« un communisme qui a retrouvé ses sources humanistes et populaires, un communisme qui se

met à la recherche de nouvelles voies en tentant de se décrocher du lourd héritage dogmatique et sectaire du stalinisme ». Mais cette belle définition d'un communisme humaniste et populaire n'est pas d'Imre Nagy : c'est François Fejtő qui la donne, dans le « Portrait » qui précède le texte. Nagy, lui, ne va pas jusqu'à une formulation tellement subversive. Il s'en tient à une constante référence au marxisme-léninisme considéré comme l'application politique du socialisme scientifique. Si pathétique que soit ce plaidoyer dans sa sécheresse touffue, le moins qu'on puisse dire est qu'on ne voit pas déboucher le communisme selon Nagy sur un humanisme.

Djilas, le militant désespéré

Le livre de Djilas, *La Nouvelle Classe dirigeante*, qui ne veut pas être une « réfutation détaillée de la théorie communiste actuelle », est tout de même le plus rude acte d'accusation que l'on ait dressé contre le communisme tel qu'il est. C'est aussi le témoignage émouvant d'un militant qui a tout donné à la Cause et qui découvre de quel « mirage » il a été victime, à quelle « imposture » il a prêté la main. Et ce témoin a accepté de subir la persécution : les témoins qui courent le risque de se faire égorger ont droit au respect.

C'est aux racines mêmes du commu-

nisme que s'attaque Djilas, avec la tranquille assurance d'un homme qui sait de quoi il parle. La polémique contre les personnes est absente : c'est à peine si Djilas souligne d'un mot rapide l'inculture monumentale de Staline, ce « tyran philosophe » qui « n'a même pas lu *Le Capital* » — ce qui est tout de même difficilement croyable... Mais « les demi-vérités, exagérées et déformées jusqu'à la perversion de la vérité », sont proprement désintégrées une à une, par une analyse impitoyable qui a la froide solennité d'un acte d'abjuration. Pour tout dire, quand on achève cette terrible lecture, on a l'impression que,

sociales et économiques élaborées par Marx au contact d'une société industrielle, bourgeoise et en pleine expansion capitaliste. Obsédé par les enseignements du maître, Lénine a été hanté, dès le premier jour de la prise du pouvoir, par l'idée qu'il fallait hâter l'industrialisation de la Russie, non seulement pour faire rattraper à son pays un retard technique considérable, mais pour faire que la Russie ressemblât au plus tôt à un pays où la révolution anticapitaliste serait nécessaire et — dans le cas concret de la Russie — justifiée après coup. Ainsi, sous le couvert d'une idéologie « anti-impérialiste », directement issue de la

liste sans le précipiter dans l'enfer communiste... Serait-il donc inévitable que le pouvoir économique et politique soit détenu par une « classe dirigeante » ? Ferait-on des révolutions pour changer seulement de « classe exploitée » ? L'exploitation de l'homme par l'homme est-elle une loi naturelle inscrite dans les choses et consacrée par l'histoire ?... Bien sûr, Djilas ajoute quand même, se raccrochant à la thèse léninienne de l'« industrialisation », que la tyrannie n'est plus « inévitable » une fois l'industrialisation accomplie et que « les jours de cette nouvelle classe sont désormais comptés ». *Di omen accipiant!* Au total, c'est un bilan de faillite que vient de dresser cet ancien militant du communisme.

Peut-on en sortir ?

Mélancolie de faire de telles lectures, à la fois réconfortantes et décevantes... Oui, la révision du communisme est engagée. Plus gravement, la succession du communisme est ouverte — car il faudra bien substituer à un mirage une espérance vraie. Plus rien ne tient des promesses marxistes et tout demeure de l'oppression communiste. Le prolétariat continue d'être exploité par une « nouvelle classe » ; l'aliénation dénoncée par Marx réapparaît dans l'aliénation de l'individu dans le Parti ; la cité future sera une géhenne d'esclaves ; les moyens de production ne seront pas « socialisés », mais confisqués par les bureaucrates...

On le sait maintenant clairement : pour des raisons contraignantes de politique mondiale, les maîtres actuels de l'U. R. S. S. ne peuvent pas supporter et ne supporteront pas une déstalinisation qui excéderait les limites imposées de justesse à l'expérience Gomulka. Au moins pour le moment, on n'ira pas plus loin.

Et quelques-uns diront, le cœur amer, que c'est là peu de chose — ou, ce qui revient au même, que beaucoup de sang a été répandu pour une libération plus qu'à demi manquée. Il est pourtant hors de doute que l'ébranlement subi par le monde communiste est énorme. Qui aurait osé, il y a dix ans, rêver d'un octobre polonais ? Qui aurait accueilli le livre de Djilas autrement que comme le témoignage désolé d'un malheureux ?

Et pourquoi, la critique percutante de Djilas, les explications un peu scolaires de Nagy, les revendications de Harich sont-elles pour tout le monde des *actes* plus encore que des témoignages ? Pourquoi quatre-vingts jeunes gens, exilés de tous les pays de l'empire soviétique (y compris l'U. R. S. S.), ont-ils pu, en octobre dernier, se réunir à Berlin pour répondre à une question considérée

Ils ont échoué au « printemps d'octobre »...

du « communisme actuel », il ne reste rien et même qu'il n'y a rien à espérer d'un « communisme national » qui est une « contradiction dans les termes » et tout simplement « le communisme à son déclin ». En langue triviale, on dira que Djilas fait le nettoyage par le vide — et nous laisse devant le vide. Nagy, lui, moins sûr de lui dans la discussion philosophique, conserve Lénine, ou plutôt le marxisme-léninisme, pour justifier l'existence d'un communisme. Djilas, non. Par la faute de Lénine, le communisme est né avec une tare originelle que l'on pourrait appeler (le mot n'est pas de Djilas) le mimétisme capitaliste. A parler sommairement, le léninisme fut une tentative faite par un révolutionnaire professionnel et son équipe pour appliquer au domaine politique, dans un pays agraire, féodal et arriéré, les théories

critique marxiste, il a créé de toutes pièces une société dont toute la structure ressemble à celle d'une société capitaliste — l'État tenant ici la place que les trusts occupaient là. Ce mimétisme a été poussé si loin qu'aussitôt après avoir « liquidé » les « classes possédantes » pour préparer l'instauration d'une « société sans classes », le système léniniste (et c'est encore plus vrai en Yougoslavie qu'en U. R. S. S.) a secrété une « nouvelle classe » assurant exactement les mêmes fonctions et s'octroyant la même puissance tyrannique que la bourgeoisie classique des pays capitalistes.

Cette description a une grande force de persuasion. C'est bien pourquoi la critique de Djilas peut apparaître comme assez décourageante à ceux qui rêvent de sortir l'homme de l'enfer capita-

comme urgente : « Que faire pour l'Europe de l'Est ? » (1). C'est évidemment parce que le système communiste, en tant que tel et dans son ensemble, est remis en question et peut l'être.

Le monde sait que les étudiants de Berlin-Est, les ouvriers de Poznan et tous les Hongrois qui ne sont pas fonctionnaires du Parti sont solidaires de ces prisonniers et de ces condamnés. C'est un événement d'importance, car, du même coup, M. Nikita Khrouchtchev sait et ne peut plus cacher que son empire est peuplé de plus de rebelles que de fidèles.

Faut-il alors s'attendre à des révolutions futures ? Si l'on pense à de nouveaux soulèvements du type hongrois, on se fourvoie : les jeunes gens réunis à Berlin en octobre 1957 ont eu raison de récuser les appels à la révolte, synonymes d'invitation au suicide collectif que serait une nouvelle guerre mondiale.

Quand les forces spirituelles sortent de la clandestinité

Mais une révolution est en marche, qui peut ne pas se perdre dans les sables. Ce qu'aucune police, même appuyée de blindés, ne peut empêcher, c'est le libre travail de l'esprit, la libre recherche d'un idéal historique. Quand les forces spirituelles sortent de la clandestinité — même s'il leur faut y rentrer presque aussitôt — pour faire la preuve que le plus lourd dogmatisme peut être répudié, un élan nouveau est donné qui peut et qui doit porter au delà de la critique des dogmes et instaurer un autre système de certitudes.

Quel peut être et sur quoi peut reposer cet autre système de certitudes ? Ce que nous voyons pour l'instant, c'est une tentative de retour aux sources du communisme authentique, ou supposé tel. Ce retour aux sources, après trente ans de déviationnisme stalinien, est en soi un progrès et un acte de libération.

La question demeure cependant de savoir si cette condamnation — au nom des maîtres et fondateurs du socialisme scientifique et du communisme politique — du communisme tel qu'il est devenu, suffit à résoudre les problèmes posés par les réformateurs désespérés, emprisonnés ou condamnés. Y a-t-il vraiment « un communisme qui n'oublie pas l'homme » et qui puisse se réclamer du marxisme-léninisme ? Nagy, Djilas, Harich, « révisionnistes » hardis, sont prisonniers de Kadar, de

...mais le libre travail de l'esprit continue...

Tito, d'Ulbricht, staliniens mal décapés. Ne sont-ils pas aussi, et pour toujours, prisonniers du marxisme-léninisme et, par là, incapables de gagner la partie contre leurs persécuteurs ?

Pour qui n'est pas séquestré dans ce que Djilas lui-même appelle « la prison du système », il est évident que ce n'est pas en enfer que l'on trouve les recettes de la béatitude. On ne mérite pas de prendre part à l'histoire des hommes si l'on n'essaie pas de forcer l'impasse où le communisme prétend bloquer le destin de l'humanité.

Il y aura bien encore quelques progressistes attardés pour essayer de rafistoler les débris d'une dogmatique fallacieuse qui a perdu dans les flammes de Budapest jusqu'à son prestige de foi religieuse. Mais ceux qui savent lire et ceux qui savent voir savent aussi qu'il faut inven-

ter « autre chose » pour rendre l'espoir aux hommes : tout ce qui ressemblera à l'idéologie « bourgeoise », qui a préparé le marxisme, tout ce qui ressemblera à un succédané du marxisme-léninisme, qui a fait la preuve de sa nocivité, tout cela est par avance caduc et récusé.

C'est peut-être Albert Thibaudet qui a écrit, voilà longtemps, que la France, depuis qu'elle est en République, n'avait produit que deux doctrines politiques dignes d'intérêt : celle de Georges Sorel et celle de Charles Maurras. C'est trop — car on peut se dispenser de citer Charles Maurras — ou c'est trop peu — car Georges Sorel n'est pas sans émules. Au surplus, ni l'un ni l'autre ne saurait offrir un havre aux désespérés du marxisme-léninisme. La voie est libre, sinon sans encombre.

MARC SCHERER.

(1) Les rapports présentés à cette section d'études internationales (Berlin, 10-12 octobre 1957) ont été réunis dans une plaquette publiée en supplément au numéro 30 de *Jeunesse Libre*, organe du Conseil de la Jeunesse Libre de l'Europe centrale et orientale (32, avenue Marceau, Paris).

Théâtre

des sentiments qui animent son personnage et il révèle l'infinie richesse et la complexité d'un des rôles les plus magnifiques que le théâtre contemporain puisse offrir à un comédien, ou plus exactement à un tragédien. Car c'est bien d'une tragédie qu'il s'agit, d'une tragédie qui illustre avec une force et une âpreté particulières le thème cher à Pirandello : l'homme est-il tel qu'il croit être, ou bien tel que les autres le voient ?

Dans un somptueux château, un homme riche, qui est devenu fou à la suite d'une chute de cheval au cours d'une cavalcade en travestis, vit le personnage de l'empereur Henri IV d'Allemagne attendant une audience du Pape à Canossa.

Des amis de jeunesse témoins de son accident viennent le voir, accompagnés d'un psychiatre, dans l'espoir de le ramener à la raison, et lentement nous découvrons que cet « Henri IV » est guéri depuis des années, qu'il a continué à simuler la folie pour sauvegarder sa liberté, ses rêves, sa fantaisie, sa paix. Les autres, les raisonnables, les normaux sont desséchés, salis, abîmés par le temps et la vie, marqués par les lâchetés, les vices, les mensonges, la médiocrité. Lui, Henri IV, parce que sa folie lui a permis de ne pas composer avec le monde, a conservé la plus grande, la plus belle part d'humanité.

Le masque de la folie est moins avilissant que le masque sordide et pitoyable que les conventions de la comédie sociale imposent à ses prisonniers. Tout est déguisement, illusion, apparence, incertitude. L'univers de la réalité est aussi incohérent que celui de la folie, mais il n'a pas son étrange et mystérieuse pureté. Et, finalement, Henri IV, meurtrier, s'enfermera définitivement dans sa solitude et reprendra pour toujours le masque de la folie afin de se protéger des autres et, peut-être aussi, se sauver de lui-même.

Tous les interprètes de cette œuvre dure et tourmentée méritent des louanges. La mise en scène contribue à donner à la pièce sa véritable dimension : la grandeur tragique, sans négliger ce qu'elle contient d'humour, de verve et de nostalgie. Les costumes médiévaux et modernes sont parfaits.

HENRI BOURBON.

N. B. — Il me semble indispensable de mentionner les magistrales représentations du « Cercle de craie caucasien » de Brecht, données par Jean Dasté et sa Compagnie. Les habitants de Saint-Etienne et de sa région ont une chance infinie de posséder une troupe d'une telle valeur.

Le masque de la folie.

● « HENRI IV » DE PIRANDELLO

Au moment où j'écris ces lignes, j'ignore si Jean Vilar, surmontant ses déceptions, reviendra sur sa démission de directeur du T. N. P. L'émotion que sa décision a soulevée chez tous ceux qui aiment le théâtre l'amènera peut-être à conserver ses fonctions. Il serait dommage que la belle aventure née sous les étoiles du ciel d'Avignon et poursuivie dans l'immense vaisseau du Palais de Chaillot s'achevât en 1958 ! Comme l'a si bien dit P.-A. Touchard, le théâtre est

redevenu pour un vaste public, grâce à Vilar, un lieu de fête de l'esprit, des yeux et du cœur. Nous désirons simplement que la fête continue et qu'aux souvenirs éblouissants que nous possédons déjà, l'animateur du T. N. P. en ajoute encore beaucoup d'autres.

Ainsi cet *Henri IV* de Pirandello, qui est une des plus éclatantes réussites de Vilar metteur en scène et acteur. Amer, insolent, ironique, grinçant, tendre, violent, angoissé, mélancolique, ému, cruel, pathétique, désabusé, élégant, Jean Vilar exprime à la perfection toutes les nuances

- Jean Vilar présente au T. N. P. « Henri IV » de Pirandello.
- « Les fresques du Sahara » au Musée des Arts Décoratifs.
- Une sélection des enregistrements de Marcel Couraud.
- « Ascenseur pour l'échafaud », un film de Louis Malle, obtient le prix Louis Delluc.

Expositions

● LES FRESQUES DU SAHARA

Jamais exposition ne m'a donné si intense émotion que les relevés des fresques préhistoriques sahariennes, au Musée des Arts Décoratifs. Je n'indiquerai que d'un mot la valeur scientifique de ces découvertes : une humanité vivait, pensait, aimait au cœur du Sahara quand une intense végétation y préparait au delà des millénaires les gisements du pétrole.

Oui, des hommes d'il y a huit mille ans ont gravé ces roches, ont peint ces femmes et ces bisons ; et, leurs aspirations confuses, nous en touchons aujourd'hui l'héritage. Singulière époque que celle où, nous sachant déjà les fils de beaucoup d'histoire, nous devenons les fils de beaucoup de préhistoire. Et l'humanité est toujours elle-même. La théorie des danseuses masquées du Sefar rejoint nos plus récentes recherches esthétiques. Le joueur de trompe d'Aouanrhet fut peint par un Matisse d'il y a six mille ans.

Devant ces œuvres, pourtant disparates, un sentiment domine toute impression : celui du *Sacré*. Je l'avais déjà éprouvé à Lascaux, quand de la pénombre surgissaient les bœufs et les chevaux comme chargés d'une millénaire incantation magique. Le même souffle traverse les relevés de Sefar, et la plus vieille humanité atteste que, dès sa naissance, l'homme fut d'abord un animal religieux.

GEORGES LE BRUN KERIS.

Disques

● LES ENREGISTREMENTS DE MARCEL COURAUD

Régulièrement, Marcel Couraud se signale à l'attention des discophiles par la réalisation d'enregistrements aussi variés qu'intéressants ; dans tous les répertoires, il témoigne d'une parfaite maîtrise.

C'est après la guerre qu'il a fondé l'Ensemble Vocal Marcel Couraud afin d'approfondir un certain nombre de problèmes vocaux ; puis, en 1954, décidant d'élargir ses moyens d'expression, il prend la direction de l'Ensemble Choral et Symphonique de Stuttgart.

Marcel Couraud pendant l'enregistrement de l'Oratorio de Pâques, de Jean-Sébastien Bach

Une parfaite maîtrise.

A quelques mois d'intervalle, trois enregistrements remarquables signés Marcel Couraud viennent solliciter les amateurs : tout d'abord deux disques de Bach, le premier avec le *Magnificat* et la *Cantate de Pâques* (1), et le second avec l'*Oratorio de Pâques* (2) ; enfin la gravure d'une œuvre contemporaine :

le *Cantique des Cantiques* de Daniel-Lesur (3). Ce dernier ouvrage nous a été révélé il y a peu d'années au Festival de Bordeaux, puis à Paris ; il résulte d'une commande faite par la R. T. F. à Daniel-Lesur ; le compositeur

(1) Philips, L 77410 C. (2) Philips-Réalités, C 6.
(3) Véga, C 35 A 64.

a choisi les textes de la Bible avec le plus grand soin, et en fonction des nécessités musicales ; le poème d'amour définitif, récité au début de l'enregistrement par Maria Casarès et Alain Carel, est d'une grande beauté. La partition musicale *a cappella* écrite pour douze voix mixtes suit fidèlement chaque inflexion du texte ; l'écriture, pure et dépouillée, révèle une prodigieuse maîtrise et un profond sens poétique. Le *Cantique des Cantiques* est certainement un des sommets de la production de Daniel-Lesur. Le compositeur a lui-même assumé la direction artistique de l'enregistrement. Marcel Couraud à la tête de l'Ensemble Polyphonique de Paris fait merveille.

Marcel Couraud nous comble également avec sa récente version de l'*Oratorio de Pâques* de Bach, luxueusement éditée dans la collection Philips-Réalités. Par contre, son interprétation du *Magnificat* est plus discutable ; à mon sens, les *tempi* un peu rapides altèrent le caractère de l'œuvre, et il ne surclassera pas les enregistrements, de Redel et de Leitner (ce dernier bénéficie, en outre, d'une gravure sensationnelle). Cette

réserve se trouve largement compensée par la présence, sur la seconde face du disque, de la magnifique *Cantate de Pâques*. Marcel Couraud n'a pas encore fini de nous étonner et de nous séduire.

Je crois utile de signaler que la revue *Disques* vient de publier le premier numéro de son supplément mensuel dont les textes vivants et variés et la parfaite présentation doivent lui assurer la plus large diffusion.

CLAUDE SAMUEL.

● NOTRE SÉLECTION :

- BEETHOVEN : Sonates piano-violon (*Haskil-Grumiaux*). *Phil.*, L 00400, L 00409, L 00412 et L 00430.
 MOZART : Symphonies 40 et 41 (*Vandernoot*). *Voix de son Maître*, FALP 470.
 LISZT : Récital par Arthur Rubinstein. RCA, 630.305.
 LISZT : Récital par Sebök. Erato, LDE 3067.
 MOZART : Symphonies 38 à 41 (*Redel*). Erato, LDE 3050/51.
 RAVEL : La Valse et valse nobles et sentimentales (*M. Rosenthal*). Vega, L 35 A 135.
 BRAHMS : Six pièces op. 118 (*W. Backhaus*). Decca, LXT 5308.
 DVORAK : Symphonie du Nouveau Monde (*Silvestri*). *Voix de son Maître*, FALP 459.
 BARTOK : Concerto pour orchestre (*Reiner*). RCA, 630.335.
 Jazz :
 Duke Ellington. *Phil.*, P 07828.
 Sammy Davis. Brunswick 12103.

mée. Qu'un jeune aventurier (Maurice Ronet) venant d'assassiner son patron pour « libérer » la femme dudit, soit enfermé toute une nuit dans un ascenseur en panne, nous voulons bien ; mais, que, pendant ce temps, une copie française de feu James Dean (rôle excellemment tenu par Gérard Poujouly) emprunte justement la voiture de l'assassin et tue à son tour, sans savoir pourquoi, deux touristes, c'est déjà un peu forcé ; et puis, que la police arrête le premier meurtrier pour le double crime du second, voilà qui est mieux ; et qu'enfin, pour faire bonne mesure, la dame de cœur (Jeanne Moreau) débrouille tout cela et parvienne à rendre à chacun de ces messieurs sa juste part de cadavres — ce qui la mènera elle-même aux assises —, comme c'est naturel !

Malheureusement, la maladresse criante de certains dialogues me suggère que les adaptateurs sont bien les principaux coupables. Il est dommage que Louis Malle se soit ainsi condamné lui-même à faire vivre des personnages qui nous paraissent d'autant plus faux dans leur langage qu'ils évoluent dans un milieu platement quotidien. On a vanté sa direction d'acteurs ; pour ma part, je ne crois pas possible d'en juger d'après ce seul film où, par exemple, Jeanne Moreau détruit par le texte de ses répliques l'admirable vérité de ses expressions muettes — et, plus encore, par certains récitatifs qu'on a imposés à son personnage et qui sont horripilants, superflus la plupart du temps, d'ailleurs...

Ces vérités une fois dites, on est agréablement surpris des qualités techniques et esthétiques d'*Ascenseur pour l'échafaud*. La photographie d'Henry Decae a des nuances sombres et, pour les arrières-plans, des flous ou, carrément, des noirs d'encre (l'interrogatoire à la P. J.) qui soulignent le ton des événements ; de même, la musique de jazz improvisée par Miles Davis. Le montage s'associe bien aux mouvements d'appareil pour créer aussi le tragique ; la caméra de Louis Malle sait que la fascination du tragique a besoin de lenteur : rien de plus désespérant que l'errance nocturne, morne, inlassable, de Jeanne Moreau dans les rues de Paris, à la recherche de son amant qui, croit-elle, l'a trahie — et qui est prisonnier de l'ascenseur. Une telle séquence fait pardonner bien des schématisations discutables.

Enfin, toutes réserves faites, cet exercice de style valait bien son prix, qui ouvre un bel avenir à une jeune équipe.

PIERRE MARINUS.

Cinéma

Un exercice de style.

● ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD

Cet *Ascenseur*, qui, d'un coup, hisse à la célébrité un metteur en scène de vingt-cinq ans, est une machine aux abusifs caprices : je ne me souviens pas, en effet, qu'aucun des films précédemment récompensés du prix Louis Delluc fût édifié à partir d'un scénario plus conven-

tionnel dans ses outrances, plus arbitraire dans ses situations que cette première œuvre de Louis Malle. N'ayant pas lu le roman de Noël Calef, d'où le réalisateur lui-même et Roger Nimier ont tiré un découpage, je ne sais à qui incombe la responsabilité majeure des coïncidences trop commodes, des invraisemblances de détail, dont cette histoire est parse-

Les carnets secrets d'Abel Ferry (1915-1918) ⁽¹⁾

NEVU de Jules Ferry, fondateur de l'école laïque et vainqueur du Tonkin, fils de Charles Ferry, sénateur des Vosges, Abel Ferry appartenait à l'aristocratie la plus authentique de la troisième République. La guerre le trouvait, à trente-sept ans, député d'Épinal et sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères dans le cabinet Viviani.

Entre son devoir de parlementaire et son devoir de citoyen, Abel Ferry estima que le devoir le plus périlleux était le plus impératif. Dès le lendemain de la déclaration de guerre, il rejoignait son régiment de couverture. Mais le sergent, bientôt sous-lieutenant Ferry, conservait sa place au Conseil des Ministres et y revenait entre deux combats. Constatant le fossé qui séparait le simple poilu des états-majors, exaspéré par le gaspillage du matériel humain, il se croyait investi de la mission de faire connaître au gouvernement l'opinion d'en bas, en même temps que de briser la cloison étanche qui existait entre les gouvernants et le grand quartier général.

Il va donc tenter pendant quatre ans, d'alerter l'opinion parlementaire, de briser l'inertie des bureaux militaires et de faire renaître la tradition des commissaires de la Convention auprès des armées de la Révolution. Sa suprême joie sera d'obtenir cette mission de contrôle qu'il a revendiquée. Une amère ironie veut qu'il soit tombé au front, à la veille de cette victoire qu'il aurait voulu préparer.

Une vie de bagarre. Bagarre contre l'incompréhension, l'inertie, l'indécision. Tout cela raconté au jour le jour, sans retouches ou explications, dans tout le feu de la passion.

De là l'intérêt exceptionnel de ces cahiers fiévreux que sa veuve nous présente aujourd'hui, après quarante ans de silence.

Le temps a fait son œuvre. Les passions se sont apaisées. De ces jugements improvisés dans le feu de la bataille, quelques-uns paraîtront peut-être injustes, tandis que d'autres prêtent aux controverses. L'auteur, s'il avait vécu, y eût sans doute apporté des atténuations. Tels quels, ils invitent au moins à la réflexion, sur les hommes comme sur les événements.

Abel Ferry est sévère pour les géné-

raux, surtout pour Joffre, « le plus étoilé des bureaucrates ». Il est réticent sur Lyautey, salue dans Pétain, sauveur de Verdun et réorganisateur de l'armée après les mutineries de 1917, « un bougre », mais fermé à tout ce qui n'est pas militaire. Foch « surpasse tous les généraux que j'ai connus », mais il lui fait grief d'être sensible à la flatterie.

Il faut lire les pages saisissantes où le jeune sous-secrétaire d'État nous montre l'ancien ministre des Affaires étrangères lui exposant son action politique depuis plus de dix ans :

« Soudain, je vis le petit nain grandir, s'égalant à Bismarck... Il retraça toute son œuvre et exposa ses moyens d'action, l'armée française réorganisée et tout un système d'alliances... L'Allemagne ne pouvait plus vivre dans le monde qu'il lui avait fait trop étroit pour sa croissance et je compris pour la première fois que depuis Bismarck nul n'avait eu sur les événements d'Europe une influence égale à celle de ce petit homme... Les fils étaient tendus et l'Allemagne y venait comme une grosse mouche bourdonnante. »

Entre Georges Clemenceau et Abel Ferry, il y avait une vieille haine de famille. C'est sous les coups du leader radical que le ministère Ferry fut jeté bas au lendemain de l'affaire de Lang-Son, c'est lui qui avait barré au député des Vosges l'accès de l'Élysée. Et les Ferry lui reprochaient d'avoir armé le bras d'un assassin dont l'homme d'État devait être la victime.

Mais, devant l'impuissance des chefs de l'État, Abel Ferry s'est convaincu que Clemenceau seul peut être le sauveur de la France : « C'est une bête de combat, capable du pire dans le bien comme dans le mal... Mais il sait vouloir... Lui seul est capable de nous en tirer. »

Son patriotisme parle plus haut que ses rancunes. Il se rallie avec éclat à celui qui dit : « Je fais la guerre. » Il le soutiendra de toute son influence. Et cette vendetta s'achèvera sur un mot héroïque prononcé à son lit de mort et qui fait François Mauriac s'écrier : « Graine de Corneille ! »

Quand Abel Ferry sera tombé au front, Clemenceau viendra jusqu'à son hôpital pour épingleur sur sa poitrine la croix de la Légion d'Honneur. Et le mourant trouvera la force de murmurer :

« Vous avez sauvé mon pays. Vous savez que je vous étais dévoué corps et âme. J'étais entré dans la politique pour me venger de vous. Maintenant, je suis bien vengé. »

C'est une parole de Plutarque. Pour une fois, Plutarque n'a pas menti.

JACQUES NANTEUIL.

(1) Grasset.

POUR PRENDRE CONGÉ par Vercors

Décidément, le communisme n'a pas de chance avec les intellectuels ! Après avoir perdu ses ténors (Pierre Hervé, Henri Lefebvre, etc.), il voit s'éloigner ses amants : Vercors, lui aussi, prend congé (1). Mais, au fait, de quoi prend-il congé ? Du Parti communiste ? Il n'y a jamais adhéré. Du C. N. E., du Mouvement de la Paix ou des *Lettres françaises* ? Depuis longtemps, il n'y joue plus aucun rôle important. De

sion anglaise. Nous savions ce que c'était qu'un *communiste* : quelqu'un qui, entre autres choses, a délibérément choisi d'approuver et de faire la politique de l'Union soviétique. Nous décernions volontiers le titre de *progressiste* à quiconque était de gauche. Nous avions su détecter des *crypto-communistes*. Mais le *crypto*, comme son nom l'indique, est un fourbe, un communiste qui, pour des raisons d'efficacité, ne se présente pas comme tel. Le *fellow-traveller*, au contraire, est parfaitement sincère. Il se donne pour ce qu'il est : un démocrate,

soviétiques ? On ne me fera pas croire que la tragique affaire de Hongrie a été déterminante dans la soudaine désaffection des amoureux du communisme.

Ils avaient supporté bien d'autres incartades ! Je crois simplement que la mode a passé, que le climat, en France aussi, a changé, que la convalescence commence.

En effet, le progressisme des *fellow-travellers* comme Vercors reposait sur une série d'absurdités.

L'absurdité n'était pas d'admirer les réalisations soviétiques, de vouloir établir le socialisme en France, de réclamer des conversations avec les Russes. C'était d'abord de voir le monde en noir et blanc. Vercors se moque des Occidentaux qui considèrent le communisme comme « intrinsèquement pervers » ; il n'a pas de peine à tourner en ridicule l'image du communiste, « l'homme au couteau entre les dents ». Mais que fait-il d'autre quand il étiquette les dirigeants américains et allemands : « fauteurs de guerre » ?

A quoi bon détruire les épouvantails de l'Est si c'est pour en créer à l'Ouest ? Mais le progressisme ne peut se passer d'épouvantails.

L'autre absurdité, c'est de se créer des idoles. On peut à la rigueur accepter l'idée que, sans « la masse du peuple ouvrier, personne n'est rien » (p. 340) — à condition, cependant, de ne pas en faire une vérité métaphysique. Mais, lorsqu'on voit dans l'U. R. S. S., inconditionnellement, quelles que soient ses erreurs et ses fautes, « la patrie du socialisme », on franchit les bornes du bon sens.

Ce qui est absurde, ce n'est pas de préférer l'U. R. S. S. à l'Amérique, ni d'estimer qu'à tout prendre la Révolution d'Octobre et ses suites ont fait faire à l'humanité un immense progrès ; ce qui est absurde, ce sont les majuscules. Supprimez les épouvantails et les majuscules, vous n'avez plus de *fellow-travellers*.

On peut penser enfin que ces partisans acharnés des « conversations » avec les Russes choisissaient le moyen de n'y jamais parvenir. Vercors a eu de nombreux contacts avec des écrivains soviétiques. Il nous les représente toujours comme extrêmement sympathiques, et je n'ai aucune peine à croire qu'ils le sont effectivement. Mais, ce qui frappe dans tous les entretiens qu'il rapporte, c'est le contraste entre la simplicité et l'attitude des Russes et l'aspect compliqué et artificiel de leurs interlocuteurs progressistes français. L'écrivain russe, même lorsqu'il désapprouve son gouvernement (ce qui fut parfois le cas lors de l'affaire hongroise), se sent solidaire de son pays : il éprouve, pourrait-on dire, un repentir sain. L'interlocuteur français ne sait

Guéri du progressisme par les écrivains soviétiques ?

la vie publique ? C'est à voir, car cet écrivain peu productif (qui connaît de lui autre chose que *Le Silence de la Mer* ?) publie tout d'un coup un livre — un dossier, dit-il — de près de 400 pages. Force nous est bien de conclure qu'il prend congé de l'attitude *progressiste*.

On ne s'exposera pas au ridicule de montrer combien Vercors a raison dans les critiques qu'il adresse au Parti communiste et à l'U. R. S. S. Si son livre peut contribuer à démystifier quelque Français attardé, tant mieux. Pour les autres, il ne sera, je crains, qu'un document historique, car le progressisme des dix années qui ont suivi la Libération est aujourd'hui un cadavre qu'il n'est pas nécessaire de tuer à nouveau. Mais peut-être le paradoxe de sa mort jettera-t-il quelque lumière sur l'absurdité de sa vie.

Quand on dit que Vercors fut progressiste, on ne s'exprime pas avec assez de précision : il fut très exactement un *fellow-traveller*. Nous n'avons pas su forger un terme équivalent à cette expres-

un socialiste, un homme attaché aux grandes valeurs morales. Seulement, il « voyage » avec les communistes, il « colle » au P. C. et à l'U. R. S. S., il refuse de s'en séparer, c'est-à-dire, de les critiquer en public. Voilà exactement ce que fut Vercors pendant dix ans.

Je me suis longtemps demandé pourquoi tant d'intellectuels étaient comme lui. Je me demande maintenant pourquoi ils sont devenus si peu nombreux. Car enfin l'U. R. S. S. n'a jamais été aussi puissante qu'aujourd'hui : quelle panique si on nous avait dit, en 1947, que la Russie posséderait, dix ans plus tard, les bombes A et H, la fusée intercontinentale, une collection de Spoutniks et un pied au Moyen-Orient ! Le climat intérieur de l'U. R. S. S. s'est dégelé ; il semble que le citoyen soviétique soit relativement plus libre ; on peut espérer de nouvelles transformations, et, sur le plan international, le dialogue est devenu possible. Personnellement, je me sens beaucoup plus attiré par la bonne grosse tête de M. Khrouchtchev que par la moustache glaciale de Staline. Qui ne devrait avoir envie, aujourd'hui, de « faire un bout de chemin » avec les

(1) P. P. C., Éditions Albin Michel, 1957.

quelle attitude adopter : il se sent un peu coupable des « fautes » de M. Mollet attaquant le canal de Suez, mais en même temps il en appelle au peuple français contre le gouvernement, voire à une future démocratie populaire contre la pourriture actuelle. Le Russe n'est pas forcément nationaliste et chauvin : il a une saine appréciation des choses. Les dirigeants soviétiques, et même les écrivains, savent regarder les faits en face : une conversation suppose que chacun des interlocuteurs soit lui-même.

L'expérience a prouvé que le gouvernement soviétique préfère plutôt « causer » avec des Occidentaux conservateurs qu'avec des socio-démocrates. *A fortiori*, dédaigne-t-il les *fellow-travellers*. On a vu là, de la part des Russes, je ne sais quel machiavélisme. Pourquoi ne pas y voir aussi une manifestation de bon sens ? Que vaut un interlocuteur qui se sent mal dans sa propre peau ?

Je ne crois pas que les « bonnes volontés » comme Vercors aient vraiment beaucoup fait pour éviter la guerre et pour détendre les relations Est-Ouest. La fin du progressisme communisant n'est pas un symptôme inquiétant... Peut-être même, une fois la convalescence finie, la cause du socialisme et de l'amitié entre les peuples récupérera-t-elle des « bonnes volontés » devenues enfin efficaces.

YVON BRÈS.

LE DESTIN DU COLONIALISME (1)

par J. Ehrhard

Ce livre tire son intérêt d'une conjonction assez rare : l'auteur joint à une vaste culture économique l'expérience des hautes fonctions administratives qu'il a exercées en A.-O. F., il y a quelques années.

Parmi les multiples et les précieuses observations d'un ouvrage très dense, deux conclusions méritent d'être soulignées : la nécessité de remettre en question beaucoup d'idées reçues sur les questions économiques d'outre-mer, et l'impossibilité de réaliser des progrès économiques en dehors d'une évolution politique.

Peu d'œuvres de langue française avaient jusqu'à ce jour mis en lumière les difficultés de la lutte contre le sous-développement. Des notions très empiriques, pour ne pas dire simplistes, inspirent trop souvent encore les activités et la politique économique en pays d'outre-mer. Les résultats ne peuvent que décevoir.

Un exemple peut en être donné parmi

(1) Éditions Eyrolles.

beaucoup d'autres : longtemps il fut admis que les productions de ces territoires n'étaient compétitives que dans la mesure où les salaires demeuraient fixés à un niveau très inférieur. Beaucoup attendaient de la suppression du travail forcé la ruine des économies locales.

Plus récemment, Moussa, dans son livre dont il a été rendu compte ici même, a soutenu au contraire qu'à condition de porter la rémunération des salaires au delà d'un seuil élevé, cette création de revenus transformait les habitudes des intéressés et devenait par elle-même facteur de croissance.

(du Commissariat Général au Plan) en aient accumulé les éléments constitutifs ». Incompatibles avec l'esprit de la loi-cadre, ces commissions ne se réunissent même plus, et le troisième Plan, pour la première fois, revêt, au moins jusqu'à ce jour, un caractère strictement métropolitain.

Ainsi, contrairement aux apparences juridiques (1) et institutionnelles, l'instabilité politique française — quinze ministres de la France d'Outre-Mer en douze ans — et l'excès d'improvisation aidant, le régime économique de l'Union française avait cessé en fait, dès avant l'intervention de la loi-cadre, d'être autoritairement centralisé au profit de la métropole. D'ores et déjà, l'on est entré dans le plus inconfortable des systèmes de transition, où les contraintes indispensables au progrès économique sont de moins en moins acceptées lorsqu'elles sont imposées par la puissance coloniale. C'est au contraire la métropole qui se trouve souvent réduite à céder aux multiples pressions locales. L'auteur en vient à se demander s'il ne s'agit pas « d'une sorte de colonialisme à rebours ».

Le moment est venu de reconnaître que le régime actuel n'est pas économiquement viable. Des critiques ont fait à J. Ehrhard le reproche d'esquiver les problèmes politiques (2). Il les aborde au contraire très directement puisque, selon lui, « c'est au comportement social et politique que mènent les analyses économiques ».

Il rappelle l'exemple significatif du gouverneur britannique du Ghana incapable d'imposer à ses administrés l'arrachage des plants de cacaoyer atteints de maladie. Le Dr Nkrumah, une fois au pouvoir, réussit sans difficulté à imposer cette mesure de sauvegarde qu'il avait naguère condamnée en tant que leader de l'opposition.

Plus tôt les Africains prendront conscience de leurs problèmes et participeront aux responsabilités, plus tôt ces pays entreront dans la voie des réformes nécessaires.

J. Ehrhard ajoute que « l'évolution des Territoires d'outre-mer vers une quasi-indépendance est le seul moyen de rendre possible la création d'une Europe politique ».

Les Européens devront faire preuve à la fois de beaucoup d'humilité et de beaucoup d'ambition, pour « incorporer au monde moderne... ce monde mal connu » de l'Afrique.

J. AUBRY.

(1) Si clairement décrites dans l'ouvrage collectif *La Zone franc*, publié sous la direction de Bloch-Lafné.
(2) Article de Chaffard dans *Le Monde*.

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE, RÉFORME ÉLECTORALE

DANS un article objectif et bien documenté de *La Revue Socialiste*, Raymond Fusilier étudie les différents systèmes électoraux utilisés dans les démocraties occidentales : scrutin majoritaire uninominal à un tour, scrutin majoritaire uninominal à deux tours, scrutin majoritaire plurinominal ou scrutin de liste, représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, représentation proportionnelle aux plus grands restes, représentation proportionnelle avec apparementement et prime majoritaire. R. Fusilier préconise le choix d'un système électoral stable, les changements fréquents de mode de scrutin ne pouvant qu'entraîner des incon vénients, des confusions, des injustices et des menaces pour l'avenir de la démocratie.

Mais, tandis que, dans cette même *Revue Socialiste*, J. Riès écrit que la stabilité ministérielle dépend « primordialement et finalement » de la loi électorale choisie, Raymond Fusilier précise fort opportunément que l'on a tendance aujourd'hui à exagérer les prétendus effets du système électoral sur la durée des gouvernements et à oublier que le problème de la représentation des électeurs doit être examiné avec le souci de s'approcher de la vérité, étant bien entendu qu'aucun mode de scrutin n'atteint la perfection.

Au moment où le Parti Socialiste fait une énergique campagne en faveur du scrutin d'arrondissement à deux tours et reproche au M. R. P. son attachement « proportionnaliste », il n'est pas inutile de rappeler les motions des Congrès Socialistes de 1905, 1911 et 1912, où furent adoptées à l'unanimité des résolutions invitant les militants à lutter pour l'établissement de la représentation proportionnelle. Les pèlerinages aux sources ont toujours de l'intérêt...

M. Mitterrand, en conclusion d'un article sur la révision de la Constitution, publié par *La Nef*, fait de la réforme électorale la condition essentielle de la rénovation politique. « La toute-puissance des partis agrémentée d'une loi électorale proportionnelle, déclare-t-il, bloque les rouages d'un système. Seul un mode de scrutin qui restituera au président du Conseil, comme aux députés, l'indépendance perdue au bénéfice des comités anonymes, les conduira à agir sans attendre les échecs sinon les catastrophes. » Si M. Mitterrand, qui se livre à une analyse sans indulgence de la médiocrité et de l'immobilisme de la politique des divers gouvernements qui se sont succédé sous la quatrième République, voulait bien se référer aussi aux enseignements de la troisième République, il lui serait difficile de contester

que le scrutin d'arrondissement à deux tours n'a pas empêché que, de 1928 à 1940, la durée moyenne des ministères ait été de quatre mois et demi, ni que ce soit la Chambre élue sous le signe du Front Populaire, avec un programme dynamique de gauche, qui ait approuvé les accords de Munich et abandonné la République entre les mains de Laval et de Pétain. Quant à l'indépendance de l'élue, M. Pinay n'a-t-il pas déploré que le scrutin majoritaire uninominal à deux tours transformât le député en facteur de l'électeur.

Très justement M. Mitterrand observe qu'« aucune Constitution n'a prêté ni ne prêtera aux hommes de gouvernement la volonté, l'imagination et une véritable indépendance de jugement et d'action ». Mais alors n'est-il pas logique de penser que ce que la réforme constitutionnelle ne pourra pas réaliser si elle n'est accompagnée d'une profonde modification de l'esprit, des mœurs et des méthodes parlementaires, à plus forte raison une simple réforme électorale ne l'accomplira pas. Lier l'indispensable et urgente rénovation de la démocratie française à la question des modes de scrutin, n'est-ce pas une façon de masquer le primordial par le secondaire ?

Quand le M. R. P. réclame depuis plusieurs années la révision du titre VIII de la Constitution définissant l'Union Française, quand M. Teitgen, M. Mitterrand et les leaders africains souhaitent la création d'une communauté franco-africaine de style fédéraliste, ils participent à un effort novateur et constructif qui tend à doter la France moderne d'institutions accordées à la nécessité d'une évolution progressive et diversifiée. Lorsque le travail parlementaire se trouve bloqué par de byzantines, aigres et sempiternelles discussions sur les systèmes électoraux, la France s'enlise dans les faux problèmes et les querelles stériles. Le mode de scrutin influe sur les élus dans la mesure surtout où il les rend davantage sensibles aux intérêts locaux et particuliers qu'aux grandes tâches nationales ou inversement. Sans doute est-il bon de ne pas négliger la recherche d'un régime électoral qui, assorti d'un ensemble d'autres mesures réformatrices importantes, aiderait à la formation de gouvernements cohérents, durables et efficaces, appuyés sur des majorités stables ; mais tout attendre d'un retour à « l'arrondissement » est une duperie ! N'oublions pas que, dans les dernières années de la troisième République, la représentation proportionnelle était demandée par une large fraction de l'opinion hostile aux compromissions et aux marchandages équivoques du scrutin majoritaire à deux tours.

HENRI BOURBON.

DANS SON NUMÉRO DE MARS-AVRIL 1958

documents

REVUE DES QUESTIONS ALLEMANDES

publie entre autres

- **RÉPONSE A FRANÇOIS MAURIAC**
PAR PAUL SCHALLUCK, ROLF SCHROERS, ROLF BECKER
- **PROBLÈMES DANS L'ÉGLISE ALLEMANDE ?**
PAR H.-T. RISSE
- **L'ALGÉRIE, LE SAHARA ET L'ALLEMAGNE :**
LES RÉACTIONS DE L'OPINION PUBLIQUE ALLEMANDE A L'ÉGARD DE LA SITUATION EN AFRIQUE DU NORD

PRIX DU NUMÉRO : 240 F (franco de port) — ÉTRANGER : 270 F Abonnement d'un an : France : 1 200 F
Étranger : 1 350 F — Spécimen récent gratuit.

3, rue Bourdaloue, Paris-9^e — Tél. : TRU. 62-13

C. C. P. : PARIS 13.253-54

DESSINS ET PHOTOS

COULOIRS ET COULISSES : *Intercontinentale*. — LES TRAVAUX ET LES JOURS Michel Desjardins, Jean-Philippe Charbonnier, *Intercontinentale*. — ENQUÊTE : dessins André Bellard. — QUESTIONS D'AUJOURD'HUI : 1. - Jeune Europe. — QUESTIONS D'AUJOURD'HUI : 2. - Rapha, Jean-Philippe Charbonnier, U. S. I. S. — AU FORUM : reportage Michel Desjardins. — ARTS : Agnès Varda, Édouard Boubat, Henri Lhoté. — NOTES DE LECTURE : *Intercontinentale*, Éditions Bernard Grasset.

APRÈS LE JUGEMENT DE CE PRÊTRE

par Étienne BORNE

L'ACTUALITÉ va vite; privée ou publique, une tragédie chasse l'autre, et le temps qui passe entraîne toutes choses dans la course à l'oubli; pourtant le crime de ce prêtre qui fut récemment en péril d'échafaud ne fait pas un fait divers aussi fugitif que les autres. L'action la plus noire ne peut effacer ce caractère sacré du prêtre auquel un peuple même largement déchristianisé reste profondément sensible; l'horreur du forfait s'en trouve augmentée. Si l'homme de Dieu se fait complice du mystère d'iniquité, le sacrilège est ajouté au meurtre et une angoisse au fond religieuse se mêle à la commune indignation morale.

B IEN des chroniqueurs ont écrit que le verdict de Nancy avait condamné à mort la peine de mort. Quel crime pourra jamais dépasser en gravité celui auquel l'innocence des victimes et une préméditation couverte par la ruse et le mensonge semblaient devoir ôter toute circonstance atténuante? L'ordinaire arithmétique des sanctions n'a-t-elle pas définitivement éclaté? L'argument pourtant est moins fort qu'il ne paraît, car les situations humaines, surtout lorsqu'elles vont au tragique, sont assez incomparables, et, bien que le dénouement de l'affaire d'Uruffe puisse jouer comme un précédent dont se sont inquiétés des avocats généraux et dont se réjouissent les adversaires de la peine de mort, cette considération de jurisprudence ne va pas au fond du problème.

L A peine de mort est, en vérité, un rite religieux, mais d'une religion de la cité charnelle qui est le contraire et comme l'antithèse constante de la religion de l'esprit. L'exécution du criminel est exactement un sacrifice humain réclamé par des dieux dont ce qu'on appelle la civilisation chrétienne n'a pas réussi à complètement interrompre le règne et la puissance. Si, malgré toutes les raisons de la raison, et par exemple celles qui prouvent que la suppression de la peine de mort — qui est de règle dans la plupart des États de l'Occident — n'entraîne nullement une augmentation de la criminalité, un instinct collectif tient obscurément et tenace-

ment à la maintenir, si les abolitionnistes font souvent figure d'« esthètes et d'intellectuels », comme disait si gracieusement un avocat général, c'est que la société se considère toujours comme l'absolu qui garde par conséquent le droit d'infliger la sanction absolue — alors que la religion de l'Évangile devrait avoir, si elle était crue et pratiquée, interdit définitivement à César d'être Dieu et d'agir en Dieu.

L'ÉCHAFAUD épargné à ce prêtre parce qu'il était prêtre prend alors une haute signification: une religion antique et pleine de sombres prestiges s'efface devant une autre religion, toujours neuve et souvent trop faible. Pour décider pour ou contre la peine de mort, il vous suffirait de savoir de quelle religion ou, pour être plus modeste, de quelle civilisation vous êtes, païenne ou chrétienne. Il est vrai que tous les hommes et plus encore les peuples et les États appartiennent à la fois aux deux religions, beaucoup à la religion close et un peu à la religion ouverte; et j'entends bien la dure objection que François Mauriac faisait à la campagne abolitionniste entreprise par Albert Camus: dans le monde tel qu'il est et comme il va, où la guerre et la tyrannie continuent à faire tant d'innocentes victimes, s'inquiéter de la peine de mort prend figure de diversion pharisienne à des devoirs plus urgents. L'argument prouve trop et tient à tout un système de pessimisme dans lequel on se refuse d'entrer. Malgré les interdictions prononcées par des substituts de choc et par M. François Mauriac, la mise en question de la peine de mort a valeur d'éducation — et s'inscrit dans la logique d'une lutte contre la tyrannie et contre la guerre.

D ONNER la mort est un acte d'une singulière démesure parce que c'est entreprendre sur Dieu. C'est aussi ne pas savoir ce qu'on fait, car qui peut se vanter d'avoir pénétré le mystère de la mort? Le spectacle d'un prêtre assassin, la pensée de son crime inexpiable ont pu susciter une inquiétude de cette sorte dans la conscience d'un jury populaire. Le diable ainsi porte pierre.